

EXCELSIOR

Mercredi
20
MARS
1918

RÉDACTION & ADMINISTRATION
20, rue d'Enghien, 20 — PARIS (X^e)
Téléphone : Gutenberg 0273 - 0275 - 1300
Adresse télégraphique : EXCEL-PARIS

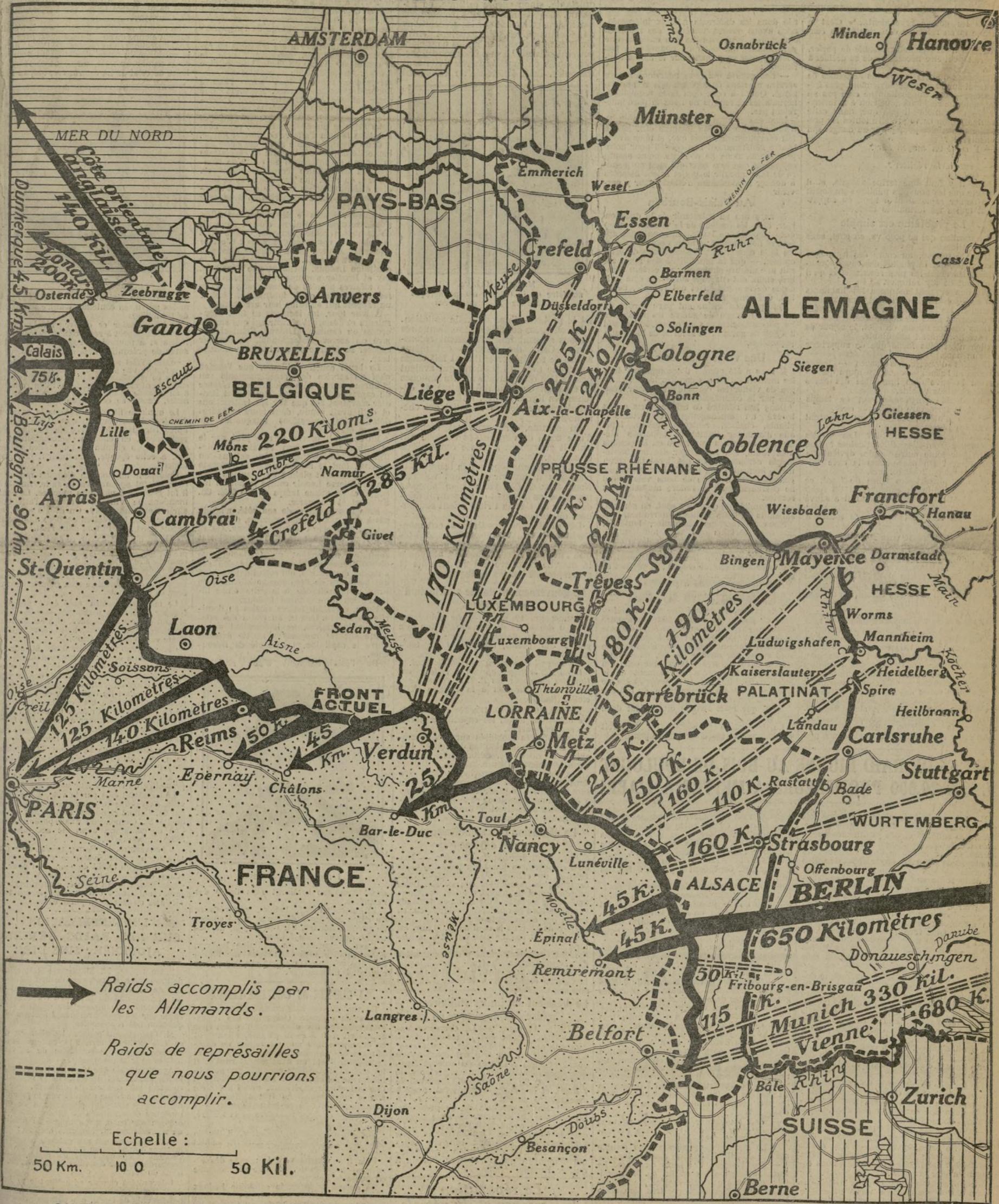
TARIF DES ABONNEMENTS :
France... 3 mois, 10 fr.; 6 mois, 18 fr.; 1 an, 35 fr.
Étranger... 3 mois, 20 fr.; 6 mois, 36 fr.; 1 an, 70 fr.

PUBLICITÉ : 11, B^{is} des Italiens - Tél. : Cent. 80-88
:: PIERRE LAFITTE, FONDATEUR ::

9^e Année. — N^o 2.682. — 10 centimes. — Étranger : 20 centimes.

« Le plus court croquis m'en dit plus long qu'un long rapport. » — NAPOLEON

LES RAIDS DE REPRÉSAILLES QUE NOUS POURRIONS EFFECTUER



→ Raids accomplis par les Allemands.

--- Raids de représailles que nous pourrions accomplir.

Echelle : 50 Km. 100 50 Kil.

CARTE MONTRANT LES RAIDS ACCOMPLIS PAR LES ALLEMANDS EN FRANCE ET CEUX QUE NOUS POURRIONS MENER CHEZ L'ENNEMI

Il est évident que les Allemands, en ce qui concerne nos grandes villes de l'Est et du Nord, et même Paris, sont avantagés par la distance. Il n'en est pas moins vrai que nous avons de bombardement pourraient atteindre sans difficultés, et aussi bien que les appareils britanniques, toutes les villes rhénanes et des villes comme Francfort et Stuttgart. Avec les progrès constants de l'aviation, on peut même dire que demain, si nous le voulons, Munich, Leipzig et Berlin ne seront pas à l'abri de nos coups, si les procédés des Allemands nous contraignent à de cruelles représailles. Notre carte constitue un tableau frappant des distances que nous avons, le cas échéant, auraients à franchir.

ON PEUT PRÉSERVER LES PARISIENS CONTRE LES RAIDS DES GOTHAS IL FAUT LE FAIRE SANS RETARD

Une loi s'impose pour aménager les caves de façon qu'en cas d'éboulement des portes donnent accès dans les caves voisines,

« Si les gothas revenaient... » C'est la phrase qu'on retrouve dans toutes les conversations.

Or, s'il n'est pas indispensable de parler, il serait peut-être nécessaire de se décider à agir.

Supposons que les incursions aériennes de l'ennemi sur la capitale deviennent plus fréquentes, — une supposition ne crée pas un état, nous ne risquons donc rien à la formuler — ne semble-t-il pas que, dans cette éventualité, on doit prendre toutes les précautions possibles pour parer au danger qui s'ensuivrait ?

— Y a-t-il un moyen sûr ?

— Oui.

— Peut-on le réaliser ?

— Oui.

Mais il y faut une ferme volonté, et il importe que les pouvoirs publics s'emploient à le mener rapidement à bien, en supprimant toutes les formalités inutiles.

Le problème est simple

La question qui se pose va, en effet, sans complications.

Il a été prouvé, au cours des trois derniers raids, que la plupart des caves constituaient des abris les plus résistants et qu'il convenait de s'y réfugier.

Un danger peut menacer les habitants des sous-sols : l'effondrement d'une maison avoisinant les issues de la cave, et l'incendie se déclarant dans les décombres.

Dans ces conditions, en effet, le séjour de la cave deviendrait redoutable.

Rien n'est plus facile que de supprimer cette menace.

Il suffit d'ouvrir des issues — même étroites et basses — dans les murs qui séparent la cave d'un immeuble des caves des immeubles voisins.

Une double porte assurera, en temps normal, la fermeture de chaque cave.

En cas d'alerte, les concierges devront ouvrir les portes.

L'immeuble s'effondre-t-il ? Les sorties habituelles sont-elles impraticables ? Une cave, pour toute autre raison, devient-elle dangereuse ? On passe dans la cave voisine, et tout péril est conjuré.

Dans la plupart des villes du front, ce moyen est d'ailleurs employé, et les habitants n'ont qu'à s'en louer, car il a sauvé de nombreuses existences.

Pourquoi ne pas le mettre en œuvre à Paris ?

M faut une loi

C'est d'une extrême facilité. Il faut vouloir, simplement, et ne pas s'arrêter aux difficultés d'apparence qui proviendraient surtout de mauvaises volontés privées ou d'inertie publique : il suffit d'une loi dont le gouvernement, ou, à son défaut, un député, doit prendre l'initiative.

Cette loi s'impose.

Il ne s'agirait que d'autoriser un budget garantissant les dépenses qu'aurait à engager l'Etat pour aménager les caves de tous les immeubles de Paris de telle façon qu'en cas d'éboulement ou de dangers d'asphyxie par l'éclatement des conduites de gaz ou d'eau il soit possible aux locataires de se réfugier dans la cave voisine et même dans celles des immeubles voisins.

Nous ne doutons pas un seul instant que les élus de la Ville de Paris soient les premiers à en admettre la nécessité et à en réclamer la discussion d'urgence.

Au cours de l'enquête que nous avons me-

née dans les différents milieux intéressés, nous avons obtenu, toutefois, des réponses singulières. N'avons-nous pas entendu une personnalité que nous ne nommerons pas nous opposer ce propos pour le moins ahurissant ?

— Les gens à qui nous pourrions rendre service ne nous en seraient pas reconnaissants. Quant à ceux dont nous réquisitionnerions les caves, ils ne nous le pardonneraient pas.

Empressons-nous de dire qu'il s'agit là d'une réponse un peu ingénue... tout à fait exceptionnelle, mais que, si nous avons trouvé généralement bon accueil pour notre proposition, nous ne sommes point assurés cependant que tous ceux qui sont en posture de faire aboutir le projet soient disposés à donner le maximum d'efforts pour y parvenir.

Au Palais-Bourbon

Nous avons pu entretenir de la question hier, dans les couloirs de la Chambre, quelques députés de Paris. Les uns ont approuvé notre projet ; d'autres ont affirmé — les faits démontrent l'inexactitude de cette opinion — que la multiplicité des abris serait une mesure suffisante ; un certain nombre, enfin, ont envisagé surtout le côté juridique de la question et ont redouté, de ce fait, des complications.

Quelques-uns même ont paru perdre de vue qu'en temps de guerre les initiatives les plus audacieuses sont autorisées, quand il s'agit de garantir la sécurité de toute une population.

Une visite dans les caves

Il nous a été permis d'accompagner hier les membres d'un des comités locaux chargés de visiter les caves d'un secteur désigné par la commission des abris.

Dans bon nombre de celliers nous avons trouvé un aménagement confortable : plants, chaises, fauteuils, tables, tapis afin d'atténuer l'humidité, appareils d'éclairage accrochés aux murs ou suspendus à la voûte, etc. Le danger des bombardements aériens a fait des locataires d'un même immeuble qui, jusqu'à hier encore, se connaissaient à peine de bons voisins qui ne cherchent qu'à se rendre mutuellement service.

Les comités de quartiers sont, en général, satisfaits de leurs visites souterraines.

Nous ne pouvons dissimuler, toutefois, que dans certains cas ils se montrent inquiets du manque de communications entre les caves. Des locataires, nous a-t-on dit, auraient demandé à leurs propriétaires de remédier à cet état de choses ; la plupart se seraient heurtés à un refus.

Nous avons cherché à savoir si, en cas d'accident, serait engagée la responsabilité du propriétaire.

A la préfecture de la Seine et à la préfecture de police, on nous a fait comprendre combien, en droit, la question était délicate et complexe. En effet, si l'état de guerre crée des obligations nouvelles, ces obligations ne sont régies par aucune loi. Or, en se refusant à faire d'autres travaux que ceux qui sont utiles et prévus au moment de la location de l'immeuble, le propriétaire ne manque pas à ses engagements, du fait des lois actuellement en vigueur.

Ainsi que nous l'avons dit, il faut donc une loi.

La population parisienne est en droit d'attendre que ses élus la réclament.

UNE SORTIE DE RÉGIME DES SOVIETS MENACE L'ESPAGNE

Les juntes civiles prétendent avoir autant de droits que les juntes militaires.

La situation devient de nouveau inquiétante, sinon encore critique, en Espagne. Les décrets rendus récemment par le gouvernement sur les associations de fonctionnaires distinguaient entre civils et militaires. Les juntes d'officiers peuvent subsister à certaines conditions. Les juntes de fonctionnaires civils sont dissoutes. Cette différence de traitement



M. DE LA CIERVA ministre de la Guerre d'Espagne, qui protège les juntes militaires

est le prétexte d'une nouvelle agitation. En effet, les comités de fonctionnaires dissous se sont immédiatement reconstitués. Ceux des finances ont même refusé de se séparer et ils ont fait cause commune avec les postiers, qui avaient pris la tête du mouvement. On annonce la création d'un comité central de défense des ligues civiles. Enfin, on a des inquiétudes sérieuses au sujet des chemins de fer.

En somme, l'Espagne est menacée d'une sortie de régime des Soviets, qui nuirait gravement à sa vie économique et sociale. Est-il besoin de dire à quel point nous souhaitons que la tranquillité n'ait pas à souffrir chez nos voisins ? Nous faisons des vœux bien sincères pour que les mesures d'apaisement décidées par M. Garcia Prieto soient couronnées de succès.

Les révélations récentes qui ont montré la main de l'Allemagne dans tous les troubles espagnols suffisent à prouver que l'intérêt de la France est attaché à la marche régulière des événements et au respect de l'ordre en Espagne.

Le gouvernement donne satisfaction aux grévistes

BARCELONE, 19 mars. — Le gouvernement a décidé de donner satisfaction aux revendications présentées par les employés des postes, télégraphes et téléphones.

Le travail reprendra immédiatement. Les améliorations apportées à la situation des employés des P. T. T. feront l'objet d'une publication à la Gazette Officielle. (Radio.)

MADRID, 19 mars. — D'après des nouvelles officielles, toutes les expéditions postales seraient parties.

Les employés mobilisés auraient accompli le service de distribution des lettres. Les autres services reprendront leur marche normale dans trois jours.

Les nouvelles de province disent que dans plusieurs villes les communications sont normales. Le général Fernandez Llano a été nommé inspecteur et le général Canton Salazar sous-directeur des postes à titre provisoire. — (Havas.)

La démission du cabinet espagnol serait différée

FRONTIÈRE ESPAGNOLE, 18 mars. — Jusqu'à ces derniers jours, on pensait que la retraite du cabinet d'Albucemas suivrait de très près la réunion des Cortès. Cette retraite apparaît toujours aussi certaine ; mais, dans certains milieux, on se demande si elle ne sera pas différée quelque peu, en raison des événements actuels.

De plus en plus le nom de M. Maure est mis en avant comme chef du futur ministère.

Il est également question d'un ministère de concentration libérale dans lequel M. Villanueva prendrait le portefeuille de la Guerre et M. Alba celui des Affaires étrangères. (Radio.)

Le président des juntes militaires refuse de comparaître en justice

MADRID, 17 mars. — La Correspondencia Militar, organe des juntes militaires, rapporte qu'il fut décidé dès le 26 février de soumettre à un tribunal composé de douze colonels les actes du colonel Marqués, président de la junte supérieure de l'infanterie. Ce tribunal fut constitué le 2 mars, et le colonel Marqués fut invité à comparaître devant lui le lendemain. Le colonel Marqués refusa de se présenter. Le tribunal lui ordonna alors de donner sa démission avant le 6 mars à midi. Le colonel Marqués ne s'inclina pas, et par l'intermédiaire de deux officiers supérieurs, exigea la constitution d'un tribunal d'honneur, qui, finalement, l'invita à quitter l'armée.

La répartition de l'essence et du pétrole

Le ministre de l'Agriculture et du Ravitaillement a fait adopter, hier, par le conseil des ministres, un certain nombre de mesures destinées à assurer une meilleure répartition de l'essence et du pétrole et à faire cesser de regrettables gaspillages.

ORDRE D'INFORMER CONTRE LE CAPITAINE LADOUX

Cet officier est doublement inculpé de complicité de commerce avec l'ennemi.

Le général Dubail, gouverneur militaire de Paris, a signé un ordre d'informer contre le capitaine Ladoux, qui fut pendant longtemps chef du service des renseignements au 2^e bureau, chargé de l'organisation du contre-espionnage.

L'ordre d'informer a été transmis au capitaine Bouchardon, rapporteur près le 3^e conseil de guerre de Paris. Le capitaine Ladoux est inculpé de complicité de commerce avec l'ennemi tant dans l'affaire Lenoir-Desouches-Charles Humbert que dans l'affaire Jay-Tremblez-Suzy Depsy-Brodier. Il se pourrait que la responsabilité de l'inculpé fût également engagée dans l'affaire du chèvre Duval, plus connue sous le nom d'affaire du Bonnet Rouge.

Cette mesure semble avoir été prise par l'autorité militaire à la suite de révélations faites par les intéressés au cours de l'instruction de l'affaire Tremblez-Rosenberg. On sait, en effet, que Tremblez, Jay et Brodier étaient attachés au 2^e bureau et chargés des relations de l'Autrichien Rosenberg avec la France.

Celui-ci, depuis le début des hostilités, s'était réfugié en Suisse, d'où il envoyait de fréquents renseignements. Quelle était la valeur de ces renseignements ? C'est ce que ne manquera pas d'éclaircir l'instruction qui va s'ouvrir. Toujours est-il que le capitaine Ladoux, estimant que Tremblez, Jay et Brodier s'occupaient beaucoup plus des affaires privées de Rosenberg que des renseignements qu'il fournissait, établit un rapport qui entraîna leur arrestation.

A leur tour, les inculpés se font accusateurs et déclarent n'avoir agi que sur les ordres du capitaine Ladoux. Celui-ci, relevé du secret professionnel, va pouvoir exposer sa défense devant l'officier instructeur.

Le bruit court, d'ailleurs, que l'ancien chef du service des renseignements au 2^e bureau aurait déjà reconnu, en présence du capitaine Bouchardon, que Jay et Brodier n'avaient agi que sur ses instructions et qu'il avait connu, dans leurs moindres détails, les opérations auxquelles ils avaient été mêlés.

En ce qui concerne le rôle joué par le capitaine Ladoux dans l'affaire Lenoir-Humbert, relativement aux actions du Journal, tout le monde a encore présente à la mémoire la plainte en chantage portée par Pierre Lenoir contre le nouvel inculpé, et en même temps contre MM. Oh, Humbert et Leymarie.

Mme Lenoir mère, de son côté, n'hésita pas à porter, à maintes reprises, des accusations contre le capitaine Ladoux. On se souvient, d'autre part, que le secrétaire général du Journal avait été promis au capitaine moyennant un traitement de 60.000 francs, et que la suppression des « Petites annonces », qui constituait l'une des méthodes de l'espionnage allemand en France, fut retardée à la suite d'une intervention du capitaine Ladoux.

Enfin, certaines lettres saisies au domicile de Pierre Lenoir, au cours des opérations judiciaires, ne laisseraient aucun doute sur les rapports d'amitié existant entre le capitaine et l'associé de Desouches.

De l'éclaircissement d'une situation

Le ministre déclara qu'il était décidé à frapper toutes les personnes responsables, si haut placées soient-elles, et à les traduire éventuellement devant tout conseil d'enquête et devant tout tribunal.

Cette énergique déclaration fit sur la Chambre une excellente impression.

M. Loucheur fit connaître qu'il avait envisagé l'évacuation de certains dépôts trop proches d'agglomérations importantes, mais il montra aussi les difficultés de ces transferts. Il ajouta que, bien que la catastrophe de La Courneuve ait affecté un certain nombre d'usines, le chômage avait pu être évité.

Dans dix jours, dit-il, les neuf dixièmes d'entre elles auront recommencé à tourner.

A la demande de M. Laval, M. Clemenceau, ministre de la Guerre, promit de faire obtenir aux chefs de famille mobilisés et sinistrés une courte permission, afin de leur permettre de rebâtir leur abri.

Le débat fut clos par le vote, à mains levées, d'un ordre du jour de confiance déposé par M. Caffort et auquel la priorité, sur laquelle M. Clemenceau avait posé la question de confiance, avait été accordée par 389 voix contre 66.

L'ouverture, M. Pains, ministre de l'Intérieur, avait fait voter le projet portant ouverture d'un crédit de 5 millions pour secours d'urgence aux victimes de diverses explosions. Il avait déposé, d'autre part, un projet autorisant des avances à des tiers victimes de calamités publiques.

Le ministre déclara qu'il était décidé à frapper toutes les personnes responsables, si haut placées soient-elles, et à les traduire éventuellement devant tout conseil d'enquête et devant tout tribunal.

Cette énergique déclaration fit sur la Chambre une excellente impression.

M. Loucheur fit connaître qu'il avait envisagé l'évacuation de certains dépôts trop proches d'agglomérations importantes, mais il montra aussi les difficultés de ces transferts. Il ajouta que, bien que la catastrophe de La Courneuve ait affecté un certain nombre d'usines, le chômage avait pu être évité.

Dans dix jours, dit-il, les neuf dixièmes d'entre elles auront recommencé à tourner.

A la demande de M. Laval, M. Clemenceau, ministre de la Guerre, promit de faire obtenir aux chefs de famille mobilisés et sinistrés une courte permission, afin de leur permettre de rebâtir leur abri.

Le débat fut clos par le vote, à mains levées, d'un ordre du jour de confiance déposé par M. Caffort et auquel la priorité, sur laquelle M. Clemenceau avait posé la question de confiance, avait été accordée par 389 voix contre 66.

L'ouverture, M. Pains, ministre de l'Intérieur, avait fait voter le projet portant ouverture d'un crédit de 5 millions pour secours d'urgence aux victimes de diverses explosions. Il avait déposé, d'autre part, un projet autorisant des avances à des tiers victimes de calamités publiques.

L'INTERPELLATION SUR LES RAIDS AÉRIENS, AJOURNÉE "SINE DIE"

Entre temps, M. Mayéras s'était efforcé de provoquer, à l'occasion de la fixation de la date de son interpellation, un débat sur les déclarations du président du Conseil à la délégation du groupe des députés de la Seine sur les bombardements aériens et la question des représailles.

M. Clemenceau proposait d'attendre qu'il se soit expliqué devant la commission de l'armée. Le député socialiste de la Seine insista pour la discussion.

Ayant rappelé que c'est le 11 mars, après le bombardement nocturne de la région parisienne par des avions ennemis, que les députés de la Seine allèrent voir le président du Conseil pour lui présenter à ce sujet quelques observations et lui demander son opinion sur ce qu'on a appelé la politique de représailles, M. Mayéras déclara :

— Je désirerais que nos ennemis n'eussent pu invoquer aucune raison pour pouvoir dire qu'ils viennent bombarder Paris en représailles de bombardement sur des villes, dites ouvertes, des bords du Rhin.

Interprétés comme admettant le prétexte déjà donné par les Allemands à leurs bombardements de Paris, ces paroles provoquèrent de vives protestations sur la plupart des bancs.

M. Mayéras demanda si la commission des



LE CAPITAINE LADOUX

aussi complexe sortiront sans doute des surprises.

En attendant, M. Priolo, commissaire du camp retranché de Paris, a été chargé de perquisitionner, 34, rue Bayen, au domicile du capitaine Ladoux.

Dans l'entourage du capitaine Ladoux, on se montre sans inquiétude sur l'issue de l'instruction qui va être ouverte par le capitaine Bouchardon.

LA CARRIÈRE DU CAPITAINE LADOUX

Le capitaine Georges-Emile Ladoux est un officier de carrière. Originaire des Alpes-Maritimes et fils d'officier, il passa par Saint-Cyr, d'où il sortit en 1898. Lieutenant en décembre 1899 au 7^e bataillon de chasseurs à Antibes, nommé capitaine en 1908, le 23 juin, il eut un avancement rapide. Il fut officier instructeur à Saint-Cyr, puis titulaire de la chaire de théorie militaire à l'Ecole normale supérieure, après avoir été affecté entre temps au 103^e d'infanterie à Alençon ; enfin, on le retrouve attaché à l'état-major de deux ministères de la Guerre, MM. Noulens et Messimy.

Par des chroniques militaires, il débuta dans le journalisme. On le retrouva bientôt administrateur de journal.

Puis il se tourna vers le monde des Finances et devint bientôt une physionomie connue à la Bourse.

La guerre déclarée, le capitaine Ladoux reprit du service. Il fut chargé d'organiser le service du contrôle postal au Central télégraphique, rue de Grenelle.

Bientôt, il sut faire adopter un plan de réorganisation des services du contre-espionnage et fut nommé chef de la S. G. R. (section de centralisation de renseignements), puis du S. R. (service des renseignements).

UN DÉBAT A LA CHAMBRE SUR LA CATASTROPHE DE LA COURNEUVE

M. Loucheur recherche les responsabilités et frappera les coupables.

M. Loucheur, ministre de l'Armement, a répondu, hier, à la Chambre, à l'interpellation de M. Pierre Laval sur l'explosion de La Courneuve.

Le député socialiste de Saint-Denis s'était surtout étonné qu'on ait placé aussi près des agglomérations, aux portes de Paris, dans le voisinage du camp d'aviation du Bourget et de nombreux forts, un dépôt de l'importance de celui de La Courneuve, qui, au lieu



M. LOUCHEUR

du maximum réglementaire de 300.000 grenades prévu, en contenait d'autre part plus de 15 millions.

Sans contester ce chiffre, M. Loucheur s'est déclaré prêt à rechercher les responsabilités et à poursuivre l'exécution des mesures de précaution déjà commencées.

Dans l'état actuel de l'enquête, dit-il, je ne puis donner une indication précise sur la cause même de la catastrophe. Deux témoignages recueillis sont assez contradictoires : l'un l'attribue à un incendie spontané dans une caisse de grenades, l'autre au décalé d'un détonateur.

Le ministre fit connaître que la création du dépôt de La Courneuve avait été décidée après l'accident de la rue de Tolbiac. On recherchait, en effet, un emplacement à proximité du chemin de fer et des usines qui, à cette époque, fabriquaient des grenades.

Créé pour un nombre d'engins moindre, ce dépôt fut agrandi par la suite. En 1917, il fut engorgé à plusieurs reprises. Le commandant de Vincennes appela l'attention sur cet encombrement. On décida ainsi, en janvier 1918, la création de deux nouveaux dépôts dans le Centre et dans l'Est.

Donc, dit M. Loucheur, ce dépôt, établi dans des conditions acceptables, se trouva encombré par la suite. J'ai examiné toute la correspondance échangée à ce propos. Mon impression a été mauvaise et des sanctions très graves me sont apparues nécessaires. Mais, avant de les faire connaître, j'ai désiré poursuivre mon enquête jusqu'au bout, en toute équité.

Le ministre déclara qu'il était décidé à frapper toutes les personnes responsables, si haut placées soient-elles, et à les traduire éventuellement devant tout conseil d'enquête et devant tout tribunal.

Cette énergique déclaration fit sur la Chambre une excellente impression.

M. Loucheur fit connaître qu'il avait envisagé l'évacuation de certains dépôts trop proches d'agglomérations importantes, mais il montra aussi les difficultés de ces transferts. Il ajouta que, bien que la catastrophe de La Courneuve ait affecté un certain nombre d'usines, le chômage avait pu être évité.

Dans dix jours, dit-il, les neuf dixièmes d'entre elles auront recommencé à tourner.

A la demande de M. Laval, M. Clemenceau, ministre de la Guerre, promit de faire obtenir aux chefs de famille mobilisés et sinistrés une courte permission, afin de leur permettre de rebâtir leur abri.

Le débat fut clos par le vote, à mains levées, d'un ordre du jour de confiance déposé par M. Caffort et auquel la priorité, sur laquelle M. Clemenceau avait posé la question de confiance, avait été accordée par 389 voix contre 66.

L'ouverture, M. Pains, ministre de l'Intérieur, avait fait voter le projet portant ouverture d'un crédit de 5 millions pour secours d'urgence aux victimes de diverses explosions. Il avait déposé, d'autre part, un projet autorisant des avances à des tiers victimes de calamités publiques.

Le ministre déclara qu'il était décidé à frapper toutes les personnes responsables, si haut placées soient-elles, et à les traduire éventuellement devant tout conseil d'enquête et devant tout tribunal.

Cette énergique déclaration fit sur la Chambre une excellente impression.

M. Loucheur fit connaître qu'il avait envisagé l'évacuation de certains dépôts trop proches d'agglomérations importantes, mais il montra aussi les difficultés de ces transferts. Il ajouta que, bien que la catastrophe de La Courneuve ait affecté un certain nombre d'usines, le chômage avait pu être évité.

Dans dix jours, dit-il, les neuf dixièmes d'entre elles auront recommencé à tourner.

A la demande de M. Laval, M. Clemenceau, ministre de la Guerre, promit de faire obtenir aux chefs de famille mobilisés et sinistrés une courte permission, afin de leur permettre de rebâtir leur abri.

Le débat fut clos par le vote, à mains levées, d'un ordre du jour de confiance déposé par M. Caffort et auquel la priorité, sur laquelle M. Clemenceau avait posé la question de confiance, avait été accordée par 389 voix contre 66.

L'ouverture, M. Pains, ministre de l'Intérieur, avait fait voter le projet portant ouverture d'un crédit de 5 millions pour secours d'urgence aux victimes de diverses explosions. Il avait déposé, d'autre part, un projet autorisant des avances à des tiers victimes de calamités publiques.

Le ministre déclara qu'il était décidé à frapper toutes les personnes responsables, si haut placées soient-elles, et à les traduire éventuellement devant tout conseil d'enquête et devant tout tribunal.

Cette énergique déclaration fit sur la Chambre une excellente impression.

M. Loucheur fit connaître qu'il avait envisagé l'évacuation de certains dépôts trop proches d'agglomérations importantes, mais il montra aussi les difficultés de ces transferts. Il ajouta que, bien que la catastrophe de La Courneuve ait affecté un certain nombre d'usines, le chômage avait pu être évité.

Dans dix jours, dit-il, les neuf dixièmes d'entre elles auront recommencé à tourner.

A la demande de M. Laval, M. Clemenceau, ministre de la Guerre, promit de faire obtenir aux chefs de famille mobilisés et sinistrés une courte permission, afin de leur permettre de rebâtir leur abri.

Le débat fut clos par le vote, à mains levées, d'un ordre du jour de confiance déposé par M. Caffort et auquel la priorité, sur laquelle M. Clemenceau avait posé la question de confiance, avait été accordée par 389 voix contre 66.

L'ouverture, M. Pains, ministre de l'Intérieur, avait fait voter le projet portant ouverture d'un crédit de 5 millions pour secours d'urgence aux victimes de diverses explosions. Il avait déposé, d'autre part, un projet autorisant des avances à des tiers victimes de calamités publiques.

L'INTERPELLATION SUR LES RAIDS AÉRIENS, AJOURNÉE "SINE DIE"

Entre temps, M. Mayéras s'était efforcé de provoquer, à l'occasion de la fixation de la date de son interpellation, un débat sur les déclarations du président du Conseil à la délégation du groupe des députés de la Seine sur les bombardements aériens et la question des représailles.

M. Clemenceau proposait d'attendre qu'il se soit expliqué devant la commission de l'armée. Le député socialiste de la Seine insista pour la discussion.

Ayant rappelé que c'est le 11 mars, après le bombardement nocturne de la région parisienne par des avions ennemis, que les députés de la Seine allèrent voir le président du Conseil pour lui présenter à ce sujet quelques observations et lui demander son opinion sur ce qu'on a appelé la politique de représailles, M. Mayéras déclara :

— Je désirerais que nos ennemis n'eussent pu invoquer aucune raison pour pouvoir dire qu'ils viennent bombarder Paris en représailles de bombardement sur des villes, dites ouvertes, des bords du Rhin.

Interprétés comme admettant le prétexte déjà donné par les Allemands à leurs bombardements de Paris, ces paroles provoquèrent de vives protestations sur la plupart des bancs.

M. Mayéras demanda si la commission des

EN CAS DE RAID DIURNE AU BOIS DE BOULOGNE IL Y A 20.000 PROMENEURS A METTRE A L'ABRI

Il n'est pas de ville, où le printemps soit plus tendre et plus attirant qu'à Paris. Déjà, nos squares et nos jardins sont peuplés d'enfants, de nurses et de jeunes mères, et sur le même banc voisinent les amateurs de plein air appartenant aux plus diverses catégories sociales. La présence de cette foule sur les espaces libres souève une assez grave question. Jusqu'à présent, les gothas nous ont visités la nuit ; mais on a prévu — car il faut tout prévoir — leur venue en plein jour, malgré les nombreux risques qu'il leur faudrait affronter. Que ferait, en cas d'alerte, le petit peuple du parc Monceau, du Luxembourg, des Buttes-Chaumont, du Jardin des Plantes, du Bois de Vincennes et du Bois de Boulogne ?

Nous traversons hier ce magnifique domaine. A—o songé qu'il y a là, quand le temps est beau, de 40.000 à 50.000 personnes en semaine, de 100.000 à 200.000 le dimanche ? Ces chiffres ont été pris d'une source sûre. Rien que dans Bagatelle, certains dimanches en ont amené 20.000. Au Jardin d'Acclimatation, où l'on percevait un droit d'entrée, on en compte plusieurs milliers. On voit donc que la question des abris en cas d'alerte diurne vaut la peine d'être posée.

Le Bois de Boulogne a un conservateur qui est un homme d'esprit, M. Forestier. Comme nous passions devant sa villa, enfouie dans la verdure renaissante, nous sommes entrés chez lui.

— Vous avez fait à l'Union fraternelle des Femmes une conférence sur la Cité idéale. Ne croyez-vous pas qu'il y aurait quelque chose à faire pour rendre la notre habitable ? Les leçons de l'actualité nous engagent à être prudents.

— Ne pourrions-nous creuser dans le Bois des abris assez vastes pour qu'ils servent à une population entre toutes intéressante puisqu'elle se compose d'une majorité d'enfants ?

— Vous me prenez au dépourvu, nous répond M. Forestier. La réponse à votre question, je la devrais d'ailleurs à mes chefs, qui ne m'ont encore rien demandé.

— Ces abris devraient être assez profonds pour être sûrs. Peut-on forer vite

sous-sol sans rencontrer des nappes d'eau ?

— Je crois qu'une carte géologique vous indiquerait la nature de ce sous-sol. Nous avons en dans le Bois des baguettes sèches, ou, pour mieux dire, des sauciers, et je n'ai pas le souvenir qu'ils aient trouvé grand chose. Cependant il y a la Seine, les lacs.

— Voyez-vous les endroits où l'on pourrait de préférence creuser des abris ? Sous les talus des fortifications, par exemple, et sous les chaussées, où le sol est moins perméable ? Cela permettrait, en outre, de ne pas compromettre la vie des arbres que vous protégez.

— De tout temps, il a été interdit de creuser des carrières souterraines sous les bois et les forêts, et l'on y fait très attention depuis Colbert.

— Croyez-vous que les travaux du Métropolitain aient été si mauvais pour les grands arbres de nos avenues ?

— Il m'est bien difficile de répondre.

— Il faudrait assurer à vingt mille personnes des abris avec dégagements.

— Vous voyez ça ?

Nous nous livrons ici à un facile calcul. Ce serait, en comptant au plus juste la place nécessaire à chaque personne, un total de quatre hectares de surface à aménager en sous-sol.

— On ne peut pourtant pas laisser sous les bombes en les éclats d'obus les bébés, les nourrices, les familles et tous les hôtes d'un jardin.

— Pour les jardins, des refuges pouvant contenir deux cents ou trois cents personnes seraient peut-être suffisants.

— En somme, le problème vous semble surtout difficile à résoudre pour le Bois ?

— Les Tuileries ont leurs terrasses. Le Parc Monceau a les voûtes du Métropolitain, qui est à quatorze mètres. Le Luxembourg... je ne le connais pas très bien, mais les maisons riveraines doivent avoir des abris. Au square Saint-Pierre, les cryptes du Sacré-Coeur pourraient peut-être servir... Que pensez-vous de la déclaration de Londres ?

La conversation étant ainsi égayamment déroulée, nous parlâmes de tout autre chose que de l'éventualité d'un raid diurne sur Paris. — ROGER VALBELLE

5 HEURES DU MATIN

DERNIÈRE HEURE

5 HEURES DU MATIN

L'armée était disposée à faire un rapport sur la question :

— L'essentiel, dit-il, c'est que la Chambre se prononce en dernier ressort et examine quels seront les moyens qui seront employés pour l'utilisation de notre aviation de bombardement.

Il revint ensuite à la question des représentations :

— Après sa visite aux sinistrés, poursuivit-il, M. le président du Conseil — et je lui rends hommage — a dit : « Ça, c'est du travail d'assassins. »

— Parfaitement! approuva M. Clemenceau.

M. Mayéras continua : — Et s'adressant, par-dessus notre tête, à ceux qui avaient fait ce travail, il disait : « Vous êtes des assassins; je ne veux pas en être un. » Cela, c'est se prononcer pour une méthode; mais il faut que le gouvernement nous dise nettement ce qu'il veut faire à cet égard et aussi pour évacuer les parties de la population parisienne qui...

A ces mots, les protestations redoublèrent. M. Deschanel rappela l'orateur à l'objet de son intervention, c'est-à-dire à la fixation de la date.

Sur plusieurs bancs, on réclama le renvoi à la suite.

— C'est l'ajournement sine die, s'écria M. Mayéras. Que ceux qui le demandent se levent! Nous demandons, nous, l'ajournement à la date rapportée ou la commission de l'armée aura rédigé son rapport.

Au centre-gauche, M. Pierre-Etienne Flandin se leva :

— M. Mayéras a demandé, dit-il, que quelqu'un se lève pour proposer l'ajournement sine die. Je le fais et je le demande.

L'ajournement sine die fut ainsi prononcé par 386 voix contre 126. Séance demain.

Leopold BLOND.

CONSEIL DES MINISTRES

Les membres du gouvernement se sont réunis en Conseil hier matin, à l'Élysée, sous la présidence de M. Poincaré.

Les prohibitions d'importations

Le ministre du Commerce a fait signer, sur la proposition du sous-secrétaire d'Etat au Commerce, un décret interdisant le prêt, la vente, la cession des titres et documents portant dérogation aux prohibitions d'importation et de ceux portant licence d'importation par application d'accords internationaux.

Il a fait signer, en outre, un projet de loi frappant de sanctions sévères les infractions aux prescriptions de ce décret.

Réquisition des chiffons de laine

Un décret a été signé qui autorise le ministre du Commerce à procéder à la déclaration et éventuellement à la réquisition des chiffons de laine.

Réformes judiciaires

Le ministre de la Justice a soumis à la signature du président de la République : 1° un projet de loi permettant le rattachement des justices de paix pendant la guerre; 2° un projet de loi tendant à régler la situation des acquéreurs à terme ou sous condition d'une habitation de famille; 3° un projet de loi modifiant la loi du 18 février 1917 sur la dénaturalisation; 4° un décret instituant au ministère de la Justice une commission consultative chargée de suivre l'application de la loi du 9 mars 1918 sur les loyers.

Au Sénat

Les secours aux victimes de l'explosion de La Courneuve ont été votés à l'unanimité.

Après avoir voté les derniers articles et l'ensemble du projet relatif aux mesures contre les fraudes fiscales en matière de succession, le Sénat a adopté hier, à l'unanimité de 228 votants, le projet portant ouverture d'un crédit de cinq millions pour secours d'urgence aux victimes des diverses explosions.

Au nom des sénateurs de la Seine, M. Paul Strauss a demandé qu'on agisse vite pour venir en aide aux populations éprouvées. M. Pams, ministre de l'Intérieur, a promis que le gouvernement ferait toute diligence à ce sujet. Il a ajouté qu'une enquête judiciaire allait être ouverte à côté de l'enquête administrative ordonnée par le ministre de l'Armement.

La Ligue des Nations à la Chambre des Lords

LONDRES, 19 mars. — Lord Parmour a proposé aujourd'hui à la Chambre des Lords d'approuver le principe de la Ligue des Nations et de la constitution d'un tribunal international. Lord Lansdowne a prononcé alors un discours favorable à la Ligue des Nations, « qui, a-t-il dit, paraîtrait effectivement dans beaucoup de cas aux dangers de conflits ».

— Si cette ligue, a-t-il ajouté, pouvait prononcer la mise hors la loi internationale, je crois que nous aurions une garantie matérielle pour le maintien de la paix, très différente de tout ce que nous avons été à même d'envisager jusqu'ici.

Une nouvelle conquête du féminisme en Angleterre

LONDRES, 19 mars. — La Chambre des Lords a voté en troisième lecture le bill autorisant les femmes à devenir solliciteurs, ce qui correspond approximativement en France aux fonctions d'avoués et de notaires.

Le vote a été acquis par 47 voix contre 19. (Havas.)

Les assurances contre les gothas

Le ministre du Travail a entretenu, hier, le Conseil des ministres de l'interpellation à laquelle il aura à répondre concernant les compagnies d'assurances à l'occasion des bombardements aériens.

NOUVELLES BRÈVES

Une explosion à la poudrière d'Angoulême. — Dans la matinée d'hier, à la poudrière d'Angoulême, une presse à poudre noire a fait explosion. Il y a eu dix tués et deux blessés grièvement.

EVIAN Goutteux Rhumatisants CACHAT Eau de Régime par excellence

PAPETERIE de la SEINE, à Nanterre, demande un chef de quai et gare, autant que possible retraité de compagnie, disponible tout de suite.

L'ARMÉE RUSSE SE RETIRE DES PREMIÈRES LIGNES

C'est pour éviter, disent les maximalistes, un conflit sanglant avec les Allemands.

BERNE, 19 mars. — Un radiotélégramme, signé à la fois par Tchitcherine et par Karahan, membre du collège du commissariat du peuple aux affaires étrangères, annonce que, conformément à la demande qui avait été faite par le commandant des troupes allemandes devant Pskov, ils viennent de donner l'ordre aux troupes russes de se retirer à dix verstes en arrière de leur ligne actuelle, « vu le caractère d'ultimatum que présentait la demande allemande et la possibilité d'un conflit sanglant qui ferait de nombreuses victimes ».

Le commandement allemand ayant motivé son ultimatum sur le fait que dans cette région se trouvaient des bandes menaçant les postes allemands et tirant sur eux, Tchitcherine et Karahan déclarent qu'ils vont ouvrir une enquête des plus sévères au sujet des faits ainsi allégués et que les coupables seront sévèrement châtiés.

C'est M. Tchitcherine qui a annoncé la ratification de la paix à l'ennemi

BALE, 19 mars. — M. Tchitcherine, adjoint au commissaire du peuple pour les affaires étrangères, a informé le gouvernement allemand, par un radiotélégramme envoyé hier de Moscou, que le congrès des Soviets de toute la Russie avait ratifié, le 16 mars, le traité de paix signé à Brest-Litovsk.

M. Tchitcherine exprime le désir que soit mise rapidement à exécution la clause de ce traité relative à la création d'une commission russo-allemande qui aura pour but de fixer la ligne frontière. Il ajoute qu'il serait nécessaire de procéder aussi, dans le plus bref délai, à la création d'une commission pour régler les différentes questions concernant les prisonniers.

Le commissariat du peuple aux affaires étrangères a adressé des radiotélégrammes aux gouvernements de Vienne, de Sofia et de Constantinople pour leur annoncer la ratification du traité de Brest-Litovsk.

Dans un autre radiotélégramme au gouvernement allemand, M. Tchitcherine rappelle que le gouvernement maximaliste a protesté contre l'occupation d'Odessa par les troupes allemandes deux semaines après la signature de la paix et qu'il a réclamé l'évacuation immédiate de la ville.

M. Tchitcherine ajoute que si les Allemands, bien qu'Odessa ne soit pas en territoire ukrainien, considèrent l'occupation de la ville comme « occupation du territoire ukrainien », il espère du moins que le gouvernement impérial ne se refusera pas à indiquer dans quel but il occupe ce territoire frontière de l'Ukraine. (Radio.)

M. Trotsky est attendu à Moscou

STOCKHOLM, 19 mars. — On annonce l'arrivée prochaine à Moscou de M. Trotsky, qui vient d'être nommé commissaire du peuple à la Guerre.

M. Trotsky a déclaré que la commission de contrôle était attendue à Petrograd le 19. Elle comprendra un officier général allemand et son état-major, ainsi qu'une garde d'un millier d'hommes. (Radio.)

Les troupes allemandes continuent leur marche

PETROGRAD, 18 mars. — Au cours de la journée d'hier, les forces austro-allemandes ont occupé plusieurs points importants dans les directions de Kharkoff et de Koursk, notamment Bakhmatch, Konotop, Vorobja, qui leur ouvrent le libre accès des deux susdites villes. Suivant une dépêche de Moscou aux journaux, Odessa a été prise par quatre régiments ennemis qui y ont fait un énorme butin dont l'évacuation en temps voulu avait été impossible par suite de la rapidité de l'offensive austro-allemande.

Les prix du café sont fixés par décret

Le décret du 3 janvier dernier, qui avait fermé la Bourse de commerce du Havre à toutes opérations sur les cafés, vient d'être rapporté. Le nouveau décret, publié à l'Officiel de ce jour, stipule que les ventes en gros ne pourront excéder 100 fr. les 50 kilos nets, cafés Santos, Good Average pour les marchés à terme; et 107 fr. les 50 kilos nets pour les marchés en disponible ou à livrer, type Santos Good. A ces prix s'ajouteront, le cas échéant, les droits de douane et de consommation, les frais d'intérêt, d'acompte, d'entrepôt, de magasinage et la rémunération de l'importation.

DES ESCADRILLES BRITANNIQUES BOMBARDENT MANNHEIM

Elles ont jeté plus d'une tonne de projectiles sur des docks, des usines, et ont abattu deux avions allemands au-dessus de la ville même.

OFFICIEL BRITANNIQUE. — Nos escadrilles de bombardement ont attaqué, à Mannheim, sur le Rhin, des objectifs militaires, sur lesquels elles ont jeté, avec d'excellents résultats, plus d'une tonne de projectiles.

Huit coups au but ont été observés à l'usine Badische Soda, d'où l'on a vu s'élever une colonne de fumée blanche et noire d'un volume extraordinaire. Deux explosions ont été, en outre, aperçues aux docks et une troisième dans une autre usine.

Deux formations ennemies ont attaqué nos aviateurs, qui ont contraint deux avions allemands à atterrir désarmés dans Mannheim et ont mis les autres en fuite.

Tous nos appareils sont rentrés indemnes. Six cents bombes ont été jetées, au cours de la nuit, sur deux aérodromes servant aux escadrilles de nuit ennemies, des dépôts de munitions et des cantonnements. Nous n'avons eu aucune perte.

28 appareils descendus

Le temps, encore clair dans la journée du 18, nous a permis de faire du réglage, d'effectuer plusieurs reconnaissances à grande distance et de prendre de nombreux clichés. Neuf tonnes d'explosifs ont été jetées sur des cantonnements de repos, des dépôts de munitions ennemis ainsi que sur la gare de Busigny et deux champs d'aviation, sur un desquels se trouvaient de grands avions de bombardement.

Au cours de violents combats aériens qui ont mis aux prises d'importantes formations, dix-neuf appareils allemands ont été

abattus et neuf autres contraints d'atterrir désarmés.

Deux de nôtres ne sont pas rentrés.

Depuis le 1er mars nos alliés ont descendu 256 avions allemands

Depuis le 1er mars, les succès de l'aviation britannique sont allés toujours en augmentant.

Le nombre des avions ennemis descendus sur le front occidental en dix-neuf jours s'élève au chiffre éloquent de 256.

Ce que fut le raid anglais sur Coblenz

LONDRES, 19 mars. — On mande de La Haye au Times, en date du 17 mars :

« Un neutre revenu d'Allemagne rapporte qu'étant, le 12 mars dernier, près d'une très importante usine de matériel de guerre à Mulheim, il a entendu soudainement siffler les sirènes et vu les ouvriers fuyant dans toutes les directions, hurlant de terreur. « Les avions ont décrit des cercles au-dessus de la ville, et, remontant le fleuve, ils ont lancé des bombes sur Coblenz. Ce n'est que vers 4 heures que les ouvriers sont retournés au travail. »

Le neutre rapporte que, quoique la presse allemande ait affirmé qu'il n'y avait eu que quatre ou cinq tués, il y en a eu en réalité une cinquantaine. Les effets des raids alliés sont très marqués. »

Le lieutenant Fonck descend son 29e avion

Le sous-lieutenant Fonck va si vite en besogne, dit le Petit Parisien, qu'il semble presque inutile d'annoncer ses victoires quotidiennes.

Le 15, il abattait son 27e ennemi près de Bernerbourg et son 28e du côté d'Orainville. Le 16, il triomphait à nouveau, du côté de Nogent-l'Abbesse, où sa victime tombait en flammes. Trois Allemands en deux jours, et cela avec régularité!

Avec lui et Madon, nous possédons les dignes successeurs de Guynemer et de Dorme.

Une affaire d'intelligence avec l'ennemi

La prison de la Santé compte un hôte de plus : M. Georges Farkouh, armateur, né à Smyrne, sujet turc, protégé français.

M. Farkouh, qui, depuis trois mois environ, était, comme suspect, interné dans un camp de concentration à Pontmarin (Mayenne), a, sur mandat d'amener, été ramené hier à Paris.

Il est inculpé d'intelligence avec l'ennemi et a subi hier le premier interrogatoire d'identité dans le cabinet du 3e conseil de guerre par un substitut du capitaine Bouchardon.

Il a choisi comme défenseur M. Lagasse.

Vifs combats sur le front belge

OFFICIEL BELGE. — Pendant la journée du 19, tous les éléments de tranchées avancées ou les Allemands avaient pris pied, hier, 18, dans la région de Nieupoort, ont été reconquis par nous. Les Allemands ne sont donc restés dans aucune des organisations ou ils avaient pénétré, hier, 18, à la faveur de leurs grands préparatifs d'attaque sur divers points de notre front; indépendamment des objectifs déjà mentionnés, l'ennemi a essayé également de s'emparer de postes avancés sur le Beverdyck; mais nos feux de barrage ont déjoué cette tentative. De nombreux cadavres allemands ont été retrouvés dans les tranchées que nous avons réoccupées.

On découvre, à La Courneuve, deux nouveaux cadavres

Au cours de l'enquête poursuivie sur les lieux mêmes de la catastrophe par les capitaines Larher et de Courcy, on a exhumé, hier, un cadavre de soldat, affreusement mutilé, dont on n'a pu encore établir l'identité. Aux abords d'une usine de la rue de Vendée, à La Courneuve, on a, en débarrassant, retrouvé le corps d'une jeune ouvrière, Mlle Desjouanel, dix-neuf ans, rue Beaudelocque, à Paris.

Dans cette usine, une panne de machine venait de faire descendre dans les cours, au moment de l'explosion, les 30 ouvrières et ouvriers ordinairement employés. C'est à cette circonstance fortuite que l'on doit de n'avoir pas à déplorer un plus grand malheur.

Un accord pour rapatrier les prisonniers de guerre âgés de plus de 48 ans

L'accord intervenu entre le gouvernement français et le gouvernement allemand relatif aux prisonniers de guerre âgés de plus de quarante-huit ans est définitivement conclu et va entrer immédiatement en vigueur.

En conséquence, vont être rapatriés dans le plus bref délai les sous-officiers de troupe âgés de quarante-huit ans ou moins.

Tous les officiers du même âge seront internés en Suisse.

Le charbon pendant l'été

Nos édiles se sont occupés hier de la répartition du charbon qui devait cesser fin mars, mais qu'il a été décidé de poursuivre l'été, en supprimant uniquement aux bénéficiaires des cartes l'attribution qui leur était faite pour le chauffage. Le régime d'été comportera donc une distribution sensiblement inférieure à celle consentie l'hiver.

Il prévoit d'ailleurs une attribution différente selon que les consommateurs possèdent ou ne possèdent pas de fourneaux à gaz, ces derniers étant naturellement plus avantagés.

Les tickets de pain d'avril

La distribution pour le mois d'avril en sera faite dimanche et lundi, dans les écoles et les mairies, en échange du coupon n° 1 (avril) de la carte d'alimentation dont la distribution a commencé à Paris hier.

LES COMMUNIQUÉS OFFICIELS

Front français

14 HEURES. — Dans la région de Reims, hier, en fin de journée, un de nos détachements a pénétré dans les lignes ennemies sur une profondeur de 1 kilomètre, détruit de nombreux abris occupés et ramené 9 prisonniers.

Vers minuit, après une brusque préparation d'artillerie, l'ennemi a exécuté au nord-est de Sillery un coup de main qui s'est brisé sous nos feux.

Sur la rive droite de la Meuse, violente lutte d'artillerie, en particulier dans la région de la cote 344. Pas d'action d'infanterie.

Rien d'important à signaler sur le reste du front.

23 HEURES. — Actions d'artillerie assez vives sur la rive droite de la Meuse, en Lorraine entre Bures et Badonviller, et en quelques points de la Haute-Alsace.

Journée calme sur le reste du front.

Front britannique

13 HEURES. — Des coups de main exécutés par des troupes anglaises, la nuit dernière, vers Villers-Guislain. La Vaquerie et Bois-Grenier, leur ont permis de faire un certain nombre de prisonniers.

Les Portugais ont ramené des prisonniers et deux mitrailleuses à la suite d'un raid sur les tranchées allemandes à l'est de Neuve-Chapelle.

Trois tentatives de coups de main effectuées cette nuit par l'ennemi, vers Fleurbaix et Bois-Grenier, ont échoué avec pertes pour les assaillants.

Grande activité de l'artillerie allemande sur les zones avant et arrière du secteur d'Ypres.

22 HEURES. — Un détachement ennemi qui tentait, ce matin, d'aborder nos lignes au nord-est d'Armentières a été rejeté avec pertes.

L'artillerie allemande a continué à se montrer active contre les zones avant et arrière du secteur d'Ypres.

Quelque activité de l'artillerie ennemie au sud-ouest de Cambrai et dans la région de Vermelles et contre un certain nombre de points entre le canal de La Bassée et Armentières.

Front italien

Actions d'artillerie intermittentes et de peu d'intensité le long du front montagneux, plus fréquentes dans la plaine depuis Zonson jusqu'à la mer.

Des duels d'artillerie très actifs ont eu lieu dans la région du val Obbiadene-Montello. Aux Graves, une de nos patrouilles s'étant rencontrée avec des éclaireurs ennemis les a obligés à se retirer.

Au cours de duels aériens, sept avions ennemis ont été abattus pendant la journée : deux par nos aviateurs dans le val Lagarina, deux par des aviateurs français sur le plateau d'Asiago, et trois par des aviateurs anglais à l'ouest de la Piave.

Pendant la nuit, un de nos dirigeables a bombardé avec une efficacité constatée des voies ferrées ennemies dans le val Lagarina.

Front de Mucédonie

(18 mars.) — Journée calme sur l'ensemble du front.

L'ACCORD N'EST PAS CONCLU AVEC LA HOLLANDE

Le gouvernement de La Haye a posé aux Alliés deux conditions inacceptables.

Il aurait été prématuré de considérer comme conclu l'accord entre la Hollande et les Alliés. On connaît les bases de cet accord bilatéral. En échange d'un ravitaillement qui lui est indispensable et que seule l'Entente peut lui fournir, la Hollande devait mettre son tonnage à notre disposition. C'est ici, comme on le sait, que l'Allemagne est intervenue avec brutalité pour empêcher les Pays-Bas de disposer de leur flotte marchande.

Aujourd'hui, sous la menace allemande, le gouvernement de La Haye ne veut ratifier la convention du 22 janvier que moyennant deux conditions qui répondent aux vœux de Berlin. Or, ces conditions ne sont pas acceptables, car elles rendraient vain l'arrangement tout entier.

En effet, la Hollande demande : 1° que ses navires ne transportent, pour le compte des Alliés, ni troupes ni contrebande de guerre; 2° que ces navires ne soient pas armés. Toutes les marchandises utiles aux Alliés, et même toutes les marchandises en général, étant considérées par les Allemands comme « contrebande de guerre », on ne voit pas ce que les navires hollandais pourraient transporter et à quoi ils pourraient servir si cette clause était acceptée. Quant à l'interdiction d'armer les navires, elle équivaudrait à les livrer sans défense aux sous-marins ennemis, après quoi les Alliés seraient tenus de les remplacer.

Il est probable que la Hollande, terrorisée par Berlin, voudra maintenir son point de vue afin de se dégager vis-à-vis de l'Allemagne. M. Loudon a déclaré catégoriquement qu'il ne saurait aller plus loin avec les Alliés. Dans ce cas, que feront ceux-ci ?

Il ne faut pas oublier que le fond de l'accord, c'est le ravitaillement de la Hollande par ses propres bateaux. Le ravitaillement de la Suisse en dépend aussi. L'intérêt des neutres est donc en jeu, car les Alliés seuls peuvent leur fournir les céréales nécessaires. Les Alliés seraient donc fondés à réquisitionner purement et simplement les navires hollandais qui se trouvent immobilisés dans leurs ports depuis la déclaration du blocus sous-marin.

Cette mesure serait légitime. Elle ne serait que l'application du droit connu, dans le droit des gens, sous le nom de droit d'anganerie, et qui autorise les Etats belligérants à saisir et à utiliser le tonnage neutre moyennant indemnité. Ce droit a été invoqué par l'Allemagne elle-même en 1870. Il va sans dire que, si les Alliés en usent, non seulement ils donneront à la Hollande tous les dédommagements de règle, mais encore ils rempliront spontanément les engagements qu'ils ont souscrits à Londres pour sauver de la famine le peuple hollandais. — J. B.

On interpelle au Reichstag sur l'évasion de Garros

BERNE, 19 mars. — On mande de Berlin qu'on a interpellé aujourd'hui, au Reichstag, le chancelier, au sujet de l'évasion des aviateurs français Garros et Marchal.

Les socialistes allemands désapprouvent la paix russe

BERNE, 19 mars. — On mande de Berlin : « Prenant la parole dans la discussion sur la paix de Brest-Litovsk, M. Ledebour, socialiste minoritaire, a dit : « Nous repoussons le traité de Brest-Litovsk, non pour prolonger la guerre, mais pour remplacer la paix de violence par une paix meilleure en tenant compte des intérêts russes et pour permettre une réconciliation dans l'avenir. »

Le relèvement des tarifs de chemins de fer

On vient de distribuer aux députés le rapport de M. Maurice Spronck sur le relèvement temporaire des tarifs de chemins de fer.

Après un historique de la question et une comparaison entre le premier projet et celui qui est soumis actuellement au Parlement, le rapporteur indique les caractéristiques de celui-ci.

Plus de conventions avec les Compagnies. C'est une loi qui autorisera le ministre à relever les tarifs. Le relèvement cessera à la fin de la sixième année qui suivra la fin des hostilités. Les Compagnies renonceraient au droit qu'elles tiennent des conventions de 1883 de relever les tarifs de grande vitesse lorsqu'un impôt sera établi sur ces transports. Enfin le relèvement sera de 25 0/0.

Le rapporteur montre que ce relèvement, qui ne représente qu'une surcharge d'un peu plus d'un millime par kilo, sera sans influence sur le prix de la vie, et que si on veut soulager le trésor de la charge que fait peser sur lui le déficit des réseaux, qui dépasse actuellement 1 milliard 650 millions depuis la guerre, il n'est pas possible d'admettre un taux de relèvement inférieur. Tel a été l'avis du comité consultatif des chemins de fer et du conseil supérieur des travaux publics, où siègent des représentants du commerce, de l'industrie et de l'agriculture, qui ont accepté ce relèvement.

Enfin le rapporteur montre que dans tous les pays étrangers les tarifs de chemins de fer ont été relevés depuis la guerre, dans une proportion qui dépasse en général, et parfois de beaucoup, le taux de 25 0/0.

LE "TIP" remplace le Beurre Aca. Fellerin, 82, r. Rambuteau (240) 1/2 kg

AVENDRE 45 DOUBLES PORTES CAPITONNÉES avec leurs ferrures, en très bon état. Ecrire : M. Segond, 20, rue d'Enghien, Paris.

LE MONDE

LES COURS

Lord Cambridge, frère aîné de S. M. la reine d'Angleterre, vient de recevoir la croix de guerre britannique.

S. A. S. le prince de Monaco est de retour en sa principauté. Mlle de Valenciennes, fille de S. A. S. le prince Louis, est auprès de son grand-père.

CORPS DIPLOMATIQUE

Le capitaine Canalevis vient d'être nommé attaché militaire à Paris par le gouvernement de l'Equateur.

Engagé volontaire comme simple soldat depuis le commencement de la guerre, le capitaine Canalevis a "donné" dans toutes les affaires auxquelles a pris part l'héroïque Légion étrangère.

CERCLES

Hier, au scrutin de ballottage, ont été reçus membres du Nouveau Cercle (de la rue Royale) : le marquis de Fraguier, capitaine au 3^e hussards, et le comte François de Fraguier, lieutenant au 4^e hussards.

Un déjeuner a été offert samedi au Bath Club de Londres par le major Davies, membre du Parlement, auquel assistaient M. Pichon, ministre des Affaires étrangères de France; MM. Paul Bignon, délégué de la France au conseil interallié; J.-H. Thomas, membre du Parlement, etc.

INFORMATIONS

De Washington, on annonce que miss Margaret Wilson aurait l'intention de se rendre en France pour y rejoindre ses amies engagées dans l'Y. M. C. A.

CITATIONS

Le capitaine André de Fouquières, de l'Etat-major, sur le front depuis le début des hostilités, vient d'être l'objet d'une très élogieuse citation.

NAISSANCES

La baronne Jean de Bouglon, née de Meckenheim, a mis heureusement au monde une fille : Diane.

La comtesse de Coëtlogon, née Coubé de Gautrand, a donné le jour à une fille : Nicole.

FIANÇAILLES

On annonce les fiançailles du vicomte de Barbot, commissaire de la marine, fils du vicomte de Barbot, décédé, et de la vicomtesse, née de Carayon-La Tour, avec Mlle Isabelle d'Arguesvives, fille du comte d'Arguesvives et de la comtesse, née de Dampierre.

MARIAGES

Au temple de l'Oratoire a été célébré, samedi, le mariage du comte d'Hauteville, lieutenant au 5^e cuirassiers à pied, chevalier de la Légion d'honneur, décoré de la croix de guerre, fils du marquis et de la marquise de Renoussin d'Hauteville, avec Mlle Béatrix de Pourtalès, fille du comte et de la comtesse Hubert de Pourtalès.

Les témoins de la mariée étaient : le comte Paul de Pourtalès, son oncle, et la baronne de Berckheim, sa tante; ceux du marié : Mlle Jacqueline de Pourtalès, sa cousine, et le pasteur Gout, son oncle.

Le mariage de M. Georges Le Marchand, pilote d'aéronautie maritime, fils de M. Raymond Le Marchand et de Mme, née de Fayet, avec Mlle Henriette Le Prévoist d'Iray, fille du capitaine vicomte d'Iray, commandant le parc automobile de réserve à Versailles, et de la vicomtesse, née de Joigny, vient d'être célébré à Saint-Pierre de Chailiot. Le R. P. de Fraguier, ami des jeunes mariés, a donné la bénédiction nuptiale après un discours des plus émouvants.

On sait que les idées de M. Gémier sur l'art dramatique. Il veut que le public s' imagine prendre part à l'action.

DEUILS

Hier, en l'église Saint-François de Sales, ont été célébrés les obsèques de M. Raoul Brinquant, décoré de la médaille militaire et de celle de la campagne de 1870.

Le deuil était conduit par MM. Victor et Robert Brinquant, ses fils; M. Louis Brinquant, son frère; M. Jules Jannet, son beau-frère; MM. Jules et Ernest Archédacon, ses neveux. Du côté des dames par : Mme Raoul Brinquant, sa veuve; Mme Robert Brinquant, Mme Victor Brinquant, ses belles-filles; Mme R. Noël et Mme Jannet, ses belles-sœurs.

Nous apprenons la mort : De la comtesse de Poli-Saint-Tronquet, née Choiseul-Gouffier, mère de la comtesse de Courtin de Neufbourg, et la grand'mère du comte Enguerran de Caix de Saint-Aymour, maréchal des logis, pilote aviateur, décoré de la croix de guerre;

De Mgr Mignot archevêque d'Albi, qui a succombé âgé de soixante-seize ans. Il était originaire de Brancourt (Aisne);

De l'aspirant Maurice Dumont, qui comptait au nombre de nos meilleurs pilotes d'avions de chasse, cité trois fois, tué glorieusement, âgé de vingt ans.

Prêtre d'adresser les avis de Naissances, Mariages, Décès, etc. à l'Office des Publications, 24, boulevard Poissonnière. Téléphone Central 5211. Bureaux : 9 à 6 heures; dimanches et fêtes, 11 à 12 heures, 5 à 6 heures. Prix spéciaux consentis à nos abonnés.

A LA SCABIEUSE, 8, rue Salomon-de-Gaus (Square des Arts-et-Métiers). Tél. : Arch. 11-34. Modèles élégants. Deuil à domicile. Prix modérés.

DENTS à paquets libres, sans plaques, Bridge-Work et Couronnes posés sans DOULEUR par M. Maxime BRASSER, Inventeur du Sommol, Système Incomparable. - Brochure gratis et 2^e 72, Boul' Haussmann, 72 (face la Printemps).

B L O C - N O T E S

L'EXPLOSION de La Courneuve a causé trente morts... Bien entendu, il est des sceptiques pour discuter ce chiffre. Ils haussent les épaules : « On sait bien, disent-ils, que les gouvernements, en ces matières, ne disent jamais la vérité. » Moi, mon opinion sur ces questions est généralement de n'en pas avoir... Voici pourtant un fait : un journal que je connais a essayé de faire une enquête personnelle, au moyen de ses propres reporters; il est arrivé à un chiffre qui se rapproche étroitement de celui-là.

Mais je veux admettre, uniquement pour renforcer la valeur et la portée du raisonnement que je vais vous faire, qu'on porte au double le nombre des victimes : rappelez-vous maintenant que la panique dans la station du Métro de la rue Bolivar a produit 66 morts ! Cela signifie simplement qu'il y a quelque chose de plus dangereux, de plus meurtrier, et de beaucoup, que la plus épouvantable explosion : c'est la peur, c'est l'indiscipline, le manque de sang-froid causés par la peur.

Il faut tout dire, cependant. Celle-ci avait une excuse : l'obscurité. Il est nécessaire, absolument nécessaire, en cas d'un raid de goths la nuit, d'éteindre toutes les lumières qui brillent sur Paris — et les aveux faits par les aviateurs allemands capturés après la catastrophe prouvent même qu'il est regrettable que nos gares soient demeurées éclairées. Toutefois, on ne peut pas empêcher que dans l'obscurité l'homme — et la femme — ne se retrouvent ce qu'ils étaient quand ils étaient petits enfants, qu'ils éprouvent une sorte d'angoisse mystique qui leur fait perdre la tête : à la leur du beau soleil, le jour de l'explosion, l'angoisse n'a pas duré cinq minutes. Trois millions de Parisiens ont su, tout de suite, raisonner le cas avec bon sens.

Mais il suffirait d'un effort de volonté pour qu'il en soit de même par la nuit noire. Il n'y a qu'à se dire — et il faut se dire — que la peur est un plus féroce et un plus pernicieux assassin que le Boche. Nos poilus, sur le front, le savent. Il faut que les civils le sachent aussi : il n'y a plus de civils. Cette guerre a fait de tous des combattants.

Pierre MILLE.

Tuer du Boche!

Dans la région de la Somme qui fut libérée des Allemands l'an dernier, l'armée anglaise a montré un zèle au-dessus de tout éloges pour porter secours aux malheureux habitants. Comme la main-d'œuvre fait défaut, les soldats britanniques collaborent aux travaux de culture.

Sollicité de prêter une équipe de ses hommes, un général anglais s'empressa d'obtempérer à cette requête.

Tout pour la renaissance de la belle France meurtrie ! s'écria-t-il... Pourtant, une chose est plus nécessaire peut-être... C'est de tuer du Boche ! Et il scandait flegmatiquement ces mots terribles en les répétant : — Yes, tuer du Boche ! Il parlait de cette opération comme d'un sport, comme d'une chasse à la grosse bête, il ajoutait : — Les Boches qui seront tués ne mourront plus la belle France !

L'éternel recommencement

M. Firmin Gémier va transformer le Nouveau-Cirque en théâtre et y représenter *Edipe à Colone*, le chef-d'œuvre de Sophocle, traduit par l'excellent poète M. Saint-Georges de Bouhéliar.

On sait que les idées de M. Gémier sur l'art dramatique. Il veut que le public s' imagine prendre part à l'action.

Dans une salle de forme circulaire, dans un cirque, le public entourera la scène et l'émotion le pénétrera mieux. C'est du moins l'opinion du grand artiste.

Mais pourquoi, demandera-t-on, aller chercher dans l'antiquité des thèmes pathétiques quand ils abondent, hélas ! autour de nous ? Il suffirait de se rappeler le sujet d'*Edipe à Colone* pour approuver M. Gémier.

Edipe à Colone, c'est assurément l'histoire très ancienne, c'est la Fable, mais c'est aussi l'histoire d'aujourd'hui.

On y voit, en effet, un roi qui, chassé de son pays, vient chercher asile auprès d'un

peuple rempli de générosité. *Edipe*, ancien souverain de Thèbes, supplie Thésée, roi des Athéniens, de le défendre contre le barbare Créon.

Et Thésée de répondre à *Edipe* : — Compte sur moi. Je ne te trahirai pas. Ma parole vaut un serment.

En effet, quand Créon se présente, Thésée le repousse et sauve *Edipe*.

Eternel symbole. *Edipe*, c'est le faible qui a besoin de protection; de nos jours, c'est la Serbie, c'est la Belgique. Créon, c'est la violence, c'est l'injustice : inutile de dire qui représente à l'heure actuelle ces forces mauvaises. Thésée et le peuple athénien, ce sont tous ceux qui dans tous les temps ont pris noblement parti pour le Droit contre les bandits couronnés.

Voilà comment le vieux Sophocle, qui vivait au cinquième siècle avant J.-C., écrivait alors de beaux drames qui sont encore d'actualité.

LE « JOUR DES OISEAUX » EN AMERIQUE

Nos alliés les Américains dans le conflit mondial sont aussi nos alliés pour la protection des oiseaux utiles à l'agriculture.

Le succès obtenu par la création, depuis un demi-siècle, du « Jour des arbres » (*Arbor Day*) en vue d'inciter les jeunes écoliers au respect et à la culture des arbres, et où l'enfant, laissant plumes et cahiers, va planter un arbre, ayant donné de bons résultats de reboisement, on proposa, il y a vingt-cinq ans, la création du « Jour des oiseaux ». Le projet fut réalisé.

En ce jour, des conférences sur l'utilité des oiseaux sont données, et des promenades ont lieu en forêt. Les listes d'oiseaux insectivores et les livres illustrés d'ornithologie ne manquent pas. On encourage les enfants à observer les oiseaux afin de connaître leurs habitudes, leurs migrations, leur nichage et leur nourriture.

Me mettant en rapports avec le *Department of Agriculture*, qui s'est très obligeamment mis à ma disposition, j'ai pu savoir que, depuis la première célébration du « Jour des oiseaux », qui eut lieu à Oil City, en Pensylvanie, le 4 mai 1894, l'observance de ce jour a été ordonnée par une loi dans l'Etat de Wisconsin en 1897, et que, depuis cette époque, le quart des Etats de l'Union a décrété que le « Jour des oiseaux » serait, chez les uns officiellement, chez les autres officieusement, célébré en même temps que le « Jour des arbres ».

Ces Etats sont les suivants par dates d'inauguration : 1897, Wisconsin; 1899, Connecticut; 1899, Minnesota; 1901, Delaware; 1902, Ohio; 1903, Illinois; 1906, Louisiane; 1909, Californie; 1913, Utah; 1915, Pensylvanie.

En France nous avons, il y a quelques années, envisagé l'enseignement de la protection à l'école, et le précieux concours des maîtres nous a souvent été accordé pour apprendre de bonne heure à l'enfant qu'il ne faut pas détruire les nids et les oiseaux qui rendent de si grands services à l'agriculture en protégeant nos récoltes contre les insectes dévastateurs. Aujourd'hui, au nombre des bonnes choses à recommander pour un avenir prochain, qu'il me soit permis de signaler le « Jour des oiseaux ». — HENRI KEHRIG.

La santé des hôtes de la Santé

Si le séjour de la Santé manque de gâté, du moins ne paraît-il pas infliger fâcheusement sur l'état physique des prisonniers. La situation générale est excellente, et le petit restaurant d'en face ne se plaint point de ses clients.

Le meilleur est M. Turrel. Le député de Guingamp continue à jouer d'un excellent appétit et fait honneur aux menus qu'il compose savamment. Le moral, d'ailleurs, semble à la hauteur de l'appétit... Les rigueurs de l'instruction ne le troublent point autrement. « Ce qui m'étonne, disait-il l'autre jour à son défenseur — avec une évidente inconscience — c'est qu'on ne m'accuse pas encore d'être en relations avec l'empereur de Chine ou Constantin ! »

Pour M. Caillaux, le principal menu est la cigarette. L'ancien président du Conseil mange distraitemment, fume énormément et lit encore plus.

M. Charles Humbert demeure communicatif et confiant.

M. Lenoir est assez causeur, mais refuse obstinément de descendre à la promenade, contrairement à M. Desouches.

Pour tous, la grande distraction est la

visite de leur avocat. Il en est une aussi que presque tous reçoivent journellement : celle de M. l'abbé Geisplitz, l'aumônier de la prison.

Quant à Bolo, aujourd'hui remis d'une légère indisposition dont il souffrait ces jours derniers, en dehors des repas, auxquels il fait relativement honneur, son temps presque tout entier est consacré à écrire. Nous croyons savoir qu'il rédige un très long mémoire destiné à son frère, Mgr Bolo.

Dégoutés d'eux-mêmes

L'ambassadeur américain, M. Gerard, dans son nouveau livre, cite une lettre qui lui fut écrite par un soldat allemand. C'est un récit de la bataille des lacs Masuriens, où les troupes d'Hindenburg se livrèrent à un massacre général des prisonniers.

« C'était horrible, rapporte le sujet du kaiser; cela fendait le cœur de voir ces masses humaines condamnées à l'anéantissement. Par-dessus le tonnerre du canon on percevait les supplications affreuses des Russes : « Pitié ! Pitié ! ô Prussiens ! Grâce ! Grâce ! » Mais il n'y avait pas de pitié. Notre capitaine avait commandé : « Tout ça doit crever, tirez vite dans le tas ! » D'après ce que j'ai appris, cinq de nos hommes et un officier devinrent fous, à entendre les cris désespérés des victimes. Mais la plupart de mes camarades et des officiers trouvaient très divertissants les hurlements des malheureux Russes qui péroraient étouffés dans les marais où écarabés par la mitraille. On nous ordonna : « Approchez-vous et visez ceux qui respirent ! » Nous obéîmes. Pendant de longs jours les vociférations d'agonie me poursuivirent ; je ne veux plus y penser, sinon j'en perdrais la raison. Il n'y a pas de Dieu ! Il n'y a plus ni morale, ni idéal, ni rien ! Il n'y a plus d'être humains : il n'y a que des bêtes ! A bas le militarisme ! »

Bâtons de chef d'orchestre

Le compositeur Sylvio Lazzari revient d'Amérique.

Il a fait jouer le *Santeriot* à New-York et à Chicago, lui-même dirigea l'orchestre ; son succès fut triomphal.

A New-York, dès la fin du premier acte, le public l'acclama frénétiquement.

Un richeissime Yankee, se frayant un chemin à travers la foule qui entourait Lazzari, lui dit : — Maître, j'ai une grande faveur à vous demander... Je collectionne les bâtons de chef d'orchestre. C'est ma passion. Je possède ceux de tous les illustres compositeurs qui depuis quelque vingt ans sont venus à New-York faire entendre leurs chefs-d'œuvre. Je voudrais acquérir votre bâton. Cédez-le-moi, mon cher maître. Je vous en supplie. Je vous le paierai le prix que vous fixerez.

Un peu interloqué, Lazzari lui répond évasivement de venir le revoir après la représentation.

A la réflexion, la fantaisie de ce milliardaire l'importune. Le maître tient à son bâton. Il lui a été donné par le célèbre Lugini. C'est un souvenir. Il est habitué à en faire usage. Un bâton d'un autre grandeur, d'un autre poids ne tiendrait pas aussi bien dans sa main. Bref, pour rien au monde, il ne se séparerait de sa baguette.

La représentation s'achève.

Le maniaque milliardaire reparait.

Alors Lazzari, avisant soudain sur un pupitre un bâton de secours, s'en saisit et le présente au collectionneur.

L'Américain s'incline profondément. Il remercie avec effusion. Il demande au compositeur ce qu'il lui doit.

Lazzari lui indique une œuvre de guerre en le priant de la subventionner.

L'autre a fait un don splendide à l'œuvre désignée. Et il est heureux de montrer à ses amis la nouvelle pièce de sa collection. Après tout, il n'y a que la foi qui sauve !

LE PONT DES ARTS

Un nouveau livre de MM. Marius-Ary Leblond vient de paraître. C'est l'histoire frémissante d'une jeune Française, qui se débat avec fierté et poésie à travers d'étranges et pittoresques aventures.

Le peintre K.-X. Roussel termine d'importantes fresques destinées au musée de Winterthur. Ce musée, qui est un des plus intéressants de la Suisse, reunit bon nombre de toiles des peintres français modernes les plus remarquables.

LE VEILLEUR.

LES GRANDES COMMOTIONS

par Lucien Métivet



— Et chez vous, pas de carreaux cassés ?
— Si : le monocle d'Alfred.

LES CONTES D'EXCELSIOR

L'AFFAIRE DES PARAPLUIES

PAR ADRIEN VÉLY

Cet été-là nous étions allés, Nelson Brown et moi, nous installer à Vaucresson. M. et Mme Sermeuse et leur inséparable Le Huchet occupaient deux villas contiguës dans le bois de Garches. Ces deux localités étant très près l'une de l'autre, il nous était très facile de voisiner entre amis, soit par le chemin de fer, soit par la route, à pied, ce qui n'était qu'une petite promenade. Cette proximité nous mit à même de passer des vacances fort agréables.

Un matin, mon illustre ami avait affaire à Paris. Il me demanda de l'accompagner. Il aime à répéter, on le sait, qu'il ne peut guère se passer de moi. Le temps était menaçant, et nous primes chacun notre parapluie. Déjà de grosses gouttes commençaient à tomber, quand nous montâmes en wagon à la gare de Vaucresson.

Le train partit et s'arrêta bientôt à Garches. Nous aperçûmes, sur le quai, Sermeuse. Nous nous attendions, d'ailleurs, à l'y voir, car, tous les jours, il prenait ce train-là pour se rendre à son ministère. Nous lui fîmes signe de venir nous rejoindre, et quelques instants plus tard il était assis dans notre compartiment.

J'avais remarqué que Sermeuse n'avait pas de parapluie. C'est, d'ailleurs, une remarque que j'aurais pu faire chaque fois que je le rencontrais. Et j'aurais, au contraire, été réellement surpris s'il en avait eu un. Sermeuse, en effet, n'avait jamais de parapluie. Était-ce du snobisme ? Était-ce seulement un entêtement inexplicable ? Toujours est-il que personne ne lui avait jamais vu un parapluie à la main. La gentille madame Sermeuse lui faisait souvent des reproches à cet égard.

Elle trouvait que c'était pitié d'abîmer ainsi ses vêtements, son chapeau. Sermeuse laissait dire, gardait le silence. Mais il n'achetait pas de parapluie.

Un jour, pourtant, que sa femme le gourmandait devant nous un peu plus fort que de coutume, il lui dit en riant :

— Je ne puis pourtant pas voler un parapluie pour te faire plaisir !

— Je ne te demande pas de voler un parapluie... je te demande d'en acheter un !

— Ah ! ça, jamais !

Sermeuse, ce matin-là, s'était donc assis à côté de nous, et, après nous avoir serré la main, commençait à déplier son journal. Nelson Brown, qui est un homme du monde accompli, s'informa de la santé de Mme Sermeuse.

— Ma femme se porte admirablement, répondit Sermeuse... Le séjour à la campagne lui fait le plus grand bien... Et je suis sûr que, quand nous rentrerons cet automne à Paris, son aménie aura complètement disparu.

— Et Le Huchet ? fis-je un peu inconsidérément... Il ne quitte donc jamais Garches ?

— Il tient compagnie à ma femme. Nous plongeâmes, Nelson en moi, le nez dans notre journal ; et Sermeuse commença la lecture du sien. Nous n'échangâmes que quelques paroles jusqu'au moment où le convoi stoppa à la gare Saint-Lazare. Nous nous levâmes et repliâmes nos journaux. Puis, Sermeuse, qui est toujours pressé, se leva et nous tendit la main.

— Je vous demande pardon, lui dit alors le grand détective... Mais vous avez pris mon parapluie !

— Tiens, c'est vrai, fit Sermeuse... Où ai-je la tête ? On a parfois des distractions incompréhensibles... Excusez-moi... Voici votre bien...

Et il s'élança hors du compartiment, puis disparut dans la foule.

Nelson Brown, l'œil fixe, comme s'il eût oublié ma présence à côté de lui, marcha à longues enjambées le long de la rue du Havre. Il avait l'air absorbé. Fidèle à mes habitudes de discrétion, je me gardais bien de l'interroger. Soudain, il s'arrêta, et, plongeant son regard dans mes yeux :

— Eh bien, ami, qu'en pensez-vous ?

— Mais... je ne sais... Que voulez-vous dire ?

— Le coup du parapluie...

— Oh ! par exemple !... Vous supposez que Sermeuse...

— Je ne suppose jamais rien... J'observe, je raisonne, j'enchaîne... Or, je ne puis m'empêcher de rapprocher le geste de Sermeuse de certain propos qu'il tint récemment à sa femme devant nous...

— Oui, je me rappelle... Une simple boutade... Vous n'allez pourtant pas en déduire que...

— Je n'en déduis rien pour le moment... Mon attention est éveillée, voilà tout... Et je me propose de ne pas la laisser s'endormir...

Je ne répliquai rien. Je sais, par expérience, qu'il ne faut jamais contrecarrer mon illustre ami, d'abord parce qu'il n'admet pas la contradiction, ensuite parce que l'extraordinaire puissance de ses facultés lui donne, sur bien des choses, des lumières qui échappent aux sens du vulgaire. Tout de même, Sermeuse voleur de parapluies ! Une telle hypothèse me confondait, me révoltait. Mais, comme Nelson Brown, de tout l'après-midi, ne fit plus aucune allusion à ses paroles du matin, j'en conclus qu'il avait peut-être renoncé de lui-même à ses premiers soupçons.

Nous reprîmes le train, à la fin de la

MALACEINE
POUDRE DE RIZ

LES LIVRES

journee, de maniere a etre de retour a Vaucresson pour l'heure du diner. Nous nous installames dans les deux coins situes du cote du quai, et, bientôt, notre compartiment se remplit. Mon illustre ami, la figure à la portiere, semblait regarder d'un oeil indifférent le flot sans cesse arrivant des voyageurs. Tout à coup, il me saisit le bras :

— Regardez, me dit-il, d'une voix sourde. Je me penchai à mon tour, et je vis, de loin, s'avancer Sermeuse. Il portait sous son bras quatre parapluies ! Il passa devant notre compartiment sans paraître nous remarquer. Nelson Brown l'appela :

— Hé, Sermeuse !... Sermeuse fit un crochet et se dirigea vers nous. Quand il fut devant le marchepied, l'illustre détective lui dit, avec un sourire énigmatique :

— Eh bien, bonne journée, hein ?... — Je ne comprends pas... Pourquoi cette question ?... — Pour rien... — Alors, je me sauve... Votre compartiment est plein... Le train va partir, et il faut que je trouve une place.

Et il nous quitta en courant. — Inutile de vous avertir, old fellow, déclara alors Nelson Brown, que nous descendrions à Garches... — Vous voulez faire arrêter Sermeuse !... — Je veux poursuivre mon enquête jusqu'au bout.

Nous descendîmes donc à Garches. Nous aperçûmes de loin Sermeuse, qui, étant monté dans un wagon de tête, nous précédait vers la sortie. Nous pressâmes le pas, et nous le rejoignîmes au moment où il abordait la gentille madame Sermeuse et Le Huchet, qui l'attendaient sur la place, devant la station. Et nous entendîmes la gentille madame Sermeuse qui s'écriait :

— Ah ça, c'est gentil !... Tu n'as pas fait ta mauvaise tête !... — Ne t'avais-je pas promis ? fit Sermeuse... — C'est vrai... Mais, avec tes idées, on ne sait jamais !... Voyez donc, Le Huchet, le beau parapluie qu'il vous a rapporté !... Quant au mien, il est ravissant !... Celui de la cuisinière est tout à fait convenable... Mais, mon chéri, je vois que tu en as un quatrième... — Oui, pour moi... — Vrai !... Tu t'es enfin décidé !... Oh ! il faut que je t'embrasse !... Et, dis-moi, où as-tu fait ces belles lettres ?... — Chez un marchand, passage du Havre...

A ce moment, la gentille madame Sermeuse nous aperçut : — Ah ! quelle bonne surprise !... Vous venez nous demander à dîner ?... — Oh ! non, chère madame, répondit Nelson Brown... Nous n'aurions pas cette indiscretion... Seulement, comme le temps s'est mis au beau, et que les routes sont sèches, nous avons décidé, en guise d'apéritif, d'aller à pied d'ici à Vaucresson... Je vous présente tous mes hommages.

Nous primes congé, et nous nous mîmes à marcher. Mon grand ami, de nouveau, semblait m'avoir oublié. Nous arrivâmes, sans avoir échangé un mot, jusqu'à la grille de sa propriété. Il prit sa clef, et, au moment de l'entrer dans la serrure, il se tourna vers moi et me dit :

— Ces gens sont très forts !

Adrien VELY.

La Commission de la Haute Cour va entendre M. Malvy

M. Malvy, ancien ministre de l'Intérieur, sera interrogé aujourd'hui par la commission d'instruction de la Haute Cour. M. Paul Guillaum, l'un de ses défenseurs, est venu, conformément à la loi de 1897, prendre connaissance du dossier en vue de l'audition du député du Lot, qui se prolongera vraisemblablement plusieurs jours.

Les impôts nouveaux

La commission du budget a statué hier sur les propositions du ministre des Finances relatives à l'équilibre du budget de 1918 par la création de ressources nouvelles. Elle a adopté diverses dispositions proposées par la commission de la législation fiscale, notamment l'impôt sur les transports, celui-ci sous réserve du vote préalable par la Chambre du projet sur le relèvement des tarifs de chemins de fer.

La commission a, en outre, rétabli l'impôt sur les consommations d'éclairage à écarté. Les droits proposés sur les boissons hygiéniques ont été adoptés, soit une augmentation de 5 francs par hectolitre sur les vins, de 2 fr. 50 sur les cidres, poirés et hydromels, de 0 fr. 80 par degré-hectolitre sur la fabrication des bières. Il en est de même de l'impôt sur les vinaigres. Pour les sucres, la commission du budget a estimé que la majoration de 50 0/0 proposée par le gouvernement était exagérée, et l'a réduite à 25 0/0.

Enfin le droit d'entrée dans les musées a été admis.

Communiqués

Notre collaborateur G. Le Grand a eu l'heureuse idée de demander aux « anciens des métiers », ses camarades, de se joindre à lui pour écrire un déjeuner tout amical à R. Garos : ce repas aura lieu à midi, aujourd'hui, au Palais de l'Eschiquier.

La création de chambres de métiers, envisagée comme un moyen efficace de résoudre certains aspects du problème de l'apprentissage, a fait l'objet d'une proposition de loi de M. de l'Eschiquier, député du Morbihan, et de plusieurs de ses collègues.

L'organisation proposée par cette loi est simple : elle tend tout naturellement à confier à des hommes de métier le soin d'assurer l'apprentissage des anciens métiers ou industries d'art, de l'orfèvrerie, de la ferronnerie, des émaux, de la verrerie, de la tapisserie, des broderies, des bijoux, soleries, architecture ; tous les arts appliqués, en un mot.

LA TERRE D'OCCIDENT, par Adrien Mitouard. Préface de Raoul Narsy.

Dans cet agréable et curieux recueil d'articles à la gloire de l'Occident, on trouvera trois choses comme dans les prônes de « mon curé » : des théories, des impressions, des souvenirs.

Des théories... non ! Une théorie : lumière, beauté, mesure, civilisation... tout ce qui est vraiment français nous vient généralement de l'Occident et particulièrement de l'Ile-de-France.

Nous sommes loin de blâmer cet enthousiasme de clocher, poussé jusqu'à l'hyperbole. Il est, somme toute, la source du patriotisme le plus ardent. Mais, l'érudition à l'aide de laquelle on prétend l'étayer nous paraît bien musicale, bien lyrique, bien pittoresque... et même un peu électrolytique.

A tant de paradoxes pieux nous préférons, et beaucoup, les impressions de l' amoureux des choses du passé, les souvenirs émus d'un fils reconnaissant. Sur son père, « médecin de vieilles maisons » — architecte, il avait la spécialité de rebouter les vieux logis — Adrien Mitouard a écrit un chapitre délicieux... On y revoit, fruste et nette, la silhouette de ce probe technicien qui planta le paratonnerre laïque sur les tours sacrées de Notre-Dame. Maintes pages, chantantes et colorées, attestent une émotion naturellement lyrique, si puissante que la politique n'a pas pu la tarir... Don des images éclatantes et des épithètes sonores... L'occidental M. Adrien Mitouard doit bien quelques-unes de ses qualités et quelques-uns de ses défauts à cet Orient magique et détesté contre lequel il mène la croisade.

Etait-ce coquetterie ? Etait-ce paresse ? Depuis six ans, Sonia laissait sa plume spirituelle se rouiller dans l'écritoire. Même, elle avait juré son grand serment de ne plus écrire un mot.

Serment d'ivrogne ! Car rien n'est enivrant pour ceux qui en tièrent une fois, comme l'encre d'imprimerie, crasse et grasse.

La guerre est venue. Sonia a rédigé — oh ! seulement pour elle — un petit journal. Pour elle... Entendons-nous : Sonia n'est pas égoïste ; Sonia a des amis. Comme Mme de Sévigné, qui n'écrivait que pour son unique et insupportable fille et, par surcroît, pour la Cour, la Ville, la Province... Sonia écrit pour ses amis. Qui n'est, je vous prie, l'ami de Sonia ? Qui n'a goûté, ici même, l'agréable prime-saut d'un esprit vil et fin, que l'actualité ne prend jamais au dépourvu ? Et qui ne voudrait s'en aller quelques jours aux eaux avec la séillante Sonia ? Bah ! si l'on n'y améliore son foie, sa rate ou son gésier... encore y fera-t-on une bonne cure d'esprit et d'optimisme.

POUR TOI, PATRIE ! Roman, par Paul Marguerite, de l'Académie de Goncourt.

Jean Flabel est sous-directeur des Bazaris Universels ; Guillaume Clapot, lui, est à la Cour d'Ecosse (nouveau).

Jean a un amour de femme, Claudie. Toi-même, la femme de Guillaume, n'est pas moins belle et bonne. Pour comble de bonheur, Jean Flabel a une petite blonde : Laurette, et Guillaume Clapot, un galopin, brun et vivace : Minou. Nous sommes à la veille de la guerre...

Lequel des deux ménages est le plus heureux ? Question insoluble.

La guerre éclate. Voilà nos hommes partis bravement au front. Les femmes, elles, accomplissent sans défaillance les devoirs civiques et maternels. Elles soignent leurs enfants et aussi, comme s'ils étaient leurs enfants, les blessés. Au plus périlleux de l'invasion barbare, elles refusent de quitter Paris. Laquelle des deux est la plus courageuse ? Insoluble question.

Et les époux sont naturellement dignes des épouses.

Après avoir affronté la mort, ils accourent embrasser les deux femmes... Espérons qu'ils sauront le moule de leur point... qu'à la fin de la guerre ils assisteront aux fiançailles de la blonde Claudie avec le brun Minou.

Cette histoire héroïque à la simplicité de coloris et de dessin d'une claire image d'Épinal.

L'ÉCHIQUEUR, roman courtis, par la comtesse de Chambrun.

Roman courtis... Il y a donc, chez nous, des romans courtis ? Discourtois pour le fond ? Discourtois par la forme ? Plusieurs romanciers, à vrai dire, sont fort discourtois, hors de leurs riantes et bienveillantes affabulations... Mais là n'est pas la question.

Estelle et Némorin, L'Abbé Constantin, Le Crime de Sylvestre Bonnard et autres ouvrages à la fleur d'orange, sont des romans courtis ? Courtois devient-il synonyme d'innocent, de bête, de lentif, de d'écœurant ?

Par contre, Madame Bovary, La Terre, Pot-Bouille... iront-ils dans l'enfer des livres discourtois ? C'est bien le cas de dire qu'on y courra comme au feu.

Et puis, qu'est au juste la courtoisie, cette archaïque vertu, singulièrement chônée depuis les tournois, les troubadours et les cours d'Amour, puisque les puristes la jugeaient déjà vieillie, il y a trois cents ans ? « Courtois n'est plus guère dans le commerce des gens du monde ; civil a pris sa place... », déclare préemptoirement Callièrès dans son traité de la Science du Monde... Qu'entend-il dit s'il eût connu la brutalité de nos âges confortables et scientifiques, en proie à toutes les tyrannies des horaires et des codes, à toutes les frénésies de la vapeur et de l'électricité ?

Peut-être est-ce le contraste entre l'antique politesse amoureuse de jadis et la férocité des idylles modernes qui suggéra à l'auteur ce sous-titre inaccoutumé.

Après tout, la meilleure réponse à ce chapelet de points d'interrogation, c'est encore — quoiqu'il soit bien étrange, bien étranger — l'analyse de l'Échiquier, roman courtis.

La matière est petite, écourtée. Elle vaut, surtout, par les caprices très féminins de la disposition et par l'éclat un peu trop voyant des ornements adventives. Mme de Chambrun pousse jusqu'à la superstition le préjugé shakespearien... Chaque chapitre porte comme un bijou une épigraphe du grand Will.

Un jeune Français, duc et diplomate comme tous les Français qui font, dans les romans, le voyage d'Amérique, épouse, lâbas, une jeune fille exquise, érudite, et... milliardaire, soufflez-vous... Non ! Ruinée, sans sou ni maille : c'est la grande originalité du roman. Elle est aussi virile et puritaine qu'il est frivole et ondoyant. Cette triple mésalliance de race, de religion, de fortune se dénoue par une catastrophe. Elle veut se tuer... Il se tue en lui arrachant le revolver... Ce dénouement, ici, paraîtrait excessif. De ce côté de l'eau, malgré la discourtoisie des codes, les plus sûrs moyens d'oppression appartiennent à la femme. Armée de sa faiblesse et de sa douleur, elle excite, à son gré, les passions sociales les plus fortes et les plus profondes. Elle fait encore plus souffrir des coups qu'elle reçoit que de ceux qu'elle porte. Si les hommes font les lois, les femmes font les mœurs... Il en est de même je gage, en Amérique.

UNE FEMME DANS CHAQUE PORT, scènes anglaises, par André Savignon.

Pour une fois, le titre ne ment pas. Ce sont des histoires de femmes, de pauvres filles à matelots, drames, farces, historiettes, truculentes, déplorable, reliées par le fil, assez lâche et arbitraire, d'une conversation conventionnelle entre l'auteur et le capitaine d'une brigantine jersiaise.

Qu'il s'agisse de la dolente Emma, de Saint-Malo, mariée à un marin anglais ; ou de l'astucieuse Barbara... tous ces visages riant ou pleurant, avivés par l'embrun, le sel et l'iodé, tous les orages de ces passagers amours s'éteignent devant l'héroïne principale du recueil. Plus que toutes, elle est belle, capricieuse, cruelle, orangeuse et perfide... C'est la Mer. La Mer ! Elle est l'explication, l'excuse de ces mœurs étranges, moyennes des lois françaises et anglaises, et de toutes les lois. C'est la grande entremetteuse. Avec une laborieuse minutie, André Savignon peint jusqu'à ses moindres ressacs et capots. C'est un peintre de marines consciencieux. La mer avec le romantisme a envahi pas mal d'espace dans la République des Lettres. Si l'on avait loisir, on aimerait à rapprocher la terreur qu'elle inspire aux grands classiques. Ils la divinisaient parce qu'ils la craignaient... Comme la montagne, ils la trouvaient monstrueuse, désordonnée et surtout inhumaine... Peut-être n'avaient-ils pas tort. « La mer qui ne porte pas de vendanges », dit mélancoliquement Homère... C'est à peu

près le sentiment de notre Rabelais, dans la célèbre boutade de Panurge : « Heureux qui plante des choux ! Il a un pied à terre, et l'autre n'est pas loin. » De là la monotonie, la pauvreté des descriptions de tempêtes et de bonaces, dans les épopées comme dans les fables millésiennes.

Après Chateaubriand, nous avons bien changé. N'avons-nous pas exagéré ? N'abusons-nous pas un peu des descriptions maritimes ou exotiques ? — Surtout, pas de paysages ! recommandait un illustre directeur de journal à un de ses collaborateurs romancier. Il eût pu ajouter : — Et pas trop de marines !

Peintre de marines M. André Savignon, que couronneront les dix des Goncourt, a de l'exactitude, de la minutie. Il manque à sa technique un peu d'allégresse.

Jean-Jacques BROUSSON.

LES ABRIS DES THEATRES

Voici les abris situés sous les théâtres ou à proximité et réservés aux spectateurs après avis de la commission spéciale :

OPÉRA, COMÉDIE-FRANÇAISE, OPÉRA-COMIQUE, SARAH-BERNHARDT, CHATELET, PORTE-SAINT-MARTIN, VARIÉTÉS, PALAIS-ROYAL, AMBIGU, ATHÉNÉE, FEMINA, RENAISSANCE, THÉÂTRE MICHEL, THÉÂTRE DES CHAMPS-ÉLYSÉES, FOLIES-DRAMATIQUES, THÉÂTRE EDOUARD-VII : ces théâtres assurent un abri spécialement réservé à leurs spectateurs dans leurs sous-sols et, dans leurs caves.

VAUDEVILLE. — Les sous-sols suffiraient à abriter l'ensemble des spectateurs. La direction a d'ailleurs décidé de ne donner le spectacle actuel qu'en matinée.

GYMNASÉ. — Sous-sol considéré comme abri et pouvant contenir la majeure partie des spectateurs. Des abris sont en outre réservés boulevard Bonne-Nouvelle et rue d'Hauteville, à moins de 300 mètres.

BOUFFES-PARIISIENS. — Plusieurs abris dans le voisinage immédiat du théâtre. Leur liste est affichée dans les corridors du théâtre.

THÉÂTRE-ANTOINE. — Deux abris sont réservés aux spectateurs du théâtre : au 20 du boulevard de Strasbourg et au coin du même boulevard et de la rue de l'Échiquier prolongée.

THÉÂTRE RÉJANE. — A 300 mètres, dans la rue Blanche, les caves des écoles communales peuvent contenir 300 personnes. Pendant le jour, ces caves sont réservées comme abris pour les enfants.

LES CAPUCINES. — Un abri, rue des Capucines, indiqué par des affiches dans la salle.

SCALA. — Abri réservé à 50 mètres du théâtre.

GAIÉ-LYRIQUE. — De nombreux abris dans le voisinage immédiat du théâtre : 5, boulevard Sébastopol ; 2, rue Saint-Martin, etc. La direction a décidé de ne plus donner que des matinées.

GRAND-GUIGNOL. — Deux vastes abris : 6 et 21, rue Chaplat.

THÉÂTRE DES ARTS. — La station du Métro de Villiers, à 200 mètres du théâtre.

DÉJAZET. — Trois abris réservés : boulevard du Temple, rue Béranger et rue du Temple.

CLUNY. — Les sous-sols de la Sorbonne.

COMÉDIE-ROYALE. — Abri dans le voisinage immédiat, indiqué par des affiches placées dans le théâtre.

THÉÂTRE FEMINA

L'exquise opérette : La Fausse Ingénue, due à la collaboration de MM. M. Carré et C. Cuvelier, a remporté un succès extraordinaire à la répétition générale ; le public sélect de cette soirée si parisienne a applaudi à outrance les interprètes si merveilleux : Delfrey, B. Lequin, Urban, M. Régon, et Lucy Vauthrin, le luxe et l'éblouissement des costumes de Mme B. Rasini, et s'est follement divertit du livret de cette opérette libertine, traitée avec un tact et un goût si parfaits, Jeudi, deuxième matinée.

Capucines. — Tous les soirs, à 8 h. 1/2, et en matinée le jeudi et le dimanche, à 2 h. 1/2, Paris au bleu ! l'amusante et spirituelle revue de M. Hugues Delorme, et Une petite fois, la délicieuse comédie de M. Maurice Hennequin.

Ba-Ta-Glan. — La grande revue C'est ça ! vient de doubler les 100 représentations, et son succès est toujours aussi brillant. Demain jeudi, matinée.

Electric-Palace, 5, boulevard des Italiens. Spectacle de 2 h. à 11 h.

AUX FOLIES-BERGÈRE

NOUVELLES SCENES GROCK and partner NAPIERKOWSKA IMMENSE SUCCÈS dans la REVUE NOUVELLE TOUS LES SOIRS, à 8 h. 30

LES THÉÂTRES

TOUS LES SOIRS, à 8 h. 30 SPECTACLE de MUSIC-HALL 20 NUMÉROS VARIÉS

LES MEILLEURES VEDETTES LES PLUS BELLES ATTRACTIONS FAUTEUILS depuis 1 franc

La Journée :

Opéra, relâche ; dem., 2 h. 30, Castor et Pollux. Comédie-Française, 7 h. 45, L'Anglais tel qu'on le parle. D'un jour à l'autre.

Opéra-Comique, relâche ; dem., 1 h. 30, la Vie de Bohème, les Cadeaux de Noël ; 7 h. 30, Lakmé.

Odéon, 8 h. L'Arlesienne. Gaié-Lyrique, relâche ; dem., 2 h., Si fétails roi.

Vaudeville, 2 h. 30, Debureau (Sacha Guitry). Porte-Saint-Martin, 8 h. 15, Un soir au front. Ambigu, 8 h. 30, le Train de 8 h. 47.

Antoine, relâche ; dem., 2 h., Antoine et Cléopâtre. Trianon-Lyrique, 8 h., Fête du Caire, le Directeur de théâtre.

Châtelet, 8 h., la Course au bonheur. Sarah-Bernhardt, 8 h. 30, les Nouveaux Riches. Variétés, 8 h. 15, Mon Bébé (Max Desay).

Th. Réjane, relâche ; dem., Madame Sans-Gêne. Apollo, 8 h. 30, En perm' ! (Marcel Irvén).

Palais-Royal, 8 h. 30, le Compartiment des dames seules. Gymnase, 8 h. 30, Kiki.

Athénée, 8 h. 30, la Dame de chambre. Bouffes-Parisiens, 8 h. 30, Mon jeudi.

Renaissance, 8 h. 30, Xantho chez les courtisanes. Cluny, 8 h. 30, Madame et son filleul. Edouard-VII, 8 h. 45, la Petite bonne d'Abraham.

Femina, 8 h. 30, la Fausse Ingénue, opérette légère à grand spectacle.

Capucines, 8 h. 30, Paris au bleu ! revue ; Une petite fois, Pour dire quelque chose.

Th. Michel, 8 h. 30, l'École des Cocottes. Grand-Guignol 8 h. 30, le Crime, Direct au cœur.

Scala, 8 h. 15, la Gare réglementaire. Déjazet, 8 h., la Dame de chez Maxim's.

Th. des Arts, 8 h. 30, le Contrôleur des wagons-lits.

CREME DE LAIT évaporé en Amérique, disponible Paris. Billes 535 grammes sans sucre. Voir pour gros et demi-gros Mironi, 36, Faubourg-Montmartre, où on peut acheter échantillon.

Mesdames ! Si vous souffrez d'affections abdominales, pleurésie mobile, ou d'obésité, il faut porter la nouvelle Ceinture-Mallot de D'Clarans, la seule qui procure un soulagement immédiat et radical ainsi qu'une aisance parfaite. Etabl' G.-A. Claverie, 234, faub' St-Marlin, Paris. Angle de la rue Lafayette. — Métro : Louis-Blanc. Applications tous les jours, de 9 h. à 7 h. par Dames spécialistes.

SAVON « LE PLIANT » postal 10 kilos : 27 fr. ; 5 postaux : 125 fr. franco votre gare contre remboursement. Savonnerie Provençale, Marseille-Saint-Just.

CREME MARGUERITE TEMPLEY D'HORTYS-PARIS

Se bien poudrer est un art Vous y serez vite experte, Madame, en vous servant de la Poudre de Riz de Luzy

adhérente, fine, parfumée, parfaite en un mot, qui affine et embellit les plus jolis minois.

Dans tous les Grands Magasins et maisons bien assorties 8 nuances - 3 tailles de boîte : 1 fr. 25, 2 fr. 75, 5 frs. Gros : 44, rue des Mathurins - PARIS.

Ayantamier de Madrid

Concerts Pasdeloup (Cirque d'Hiver). Tous les jeudis, à 3 heures.

SPECTACLES DIVERS

Folies-Bergère (Guit. 02-50), 8 h. 30, la Revue nouvelle, avec Grock et Napierkowska. Olympia (Centr. 44-68), 8 h. 30, spectacle de music-hall et 20 numéros sensationnels. Casino de Paris, 2 h. 30 et 8 h. 30, Mistinguett, Chevalier, Boucot, Rose Amy, Magnard, Proly, Myrtil dans la 2e version de la revue. Ba-Ta-Glan, 8 h. 30, C'est ça ! revue.

CINEMAS

Gaumont-Palace, 8 h. 15, la Spirale de la mort et la Nouvelle Mission de Judex (9e épisode). Loc. Marcadet 16-73. Electric-Palace, 5, Bd des Italiens, la Cavalière, com. dram. ; le Vagabond, comique ; Judex (9e épisode).

COURS ET CONFÉRENCES

Université des Annales, 51, rue Saint-Georges, aujourd'hui mercredi, à 2 h. 1/2 : Gala de chansons, conférence par M. Jean Richepin.

MONTE-CARLO SAISON D'HIVER 1917-1918

HOTEL DE PARIS RÉPUTATION MONDIALE Chauffage central A PROXIMITÉ DES TERRASSES DU CASINO Ouvert toute l'année

Bourse de Paris du 19 mars 1918

Table with columns: VALEURS, Cours précédent, Cours de jour, VALEURS, Cours précédent, Cours de jour. Includes sections for PARQUET, ACTIONS, COURS DES CHANGES, and MARCHÉ EN BANQUE.

METEAUX A LONDRES.

— La tonne de 1016 Kilos : Cuivre Chili, disponible, 110 ; livrab. 3 mois, 110 ; Electrolytique, 123 ; Etain, comptant, 320 ; livrab. 3 mois, 319 ; Plomb anglais, 30 1/2 ; Zinc, comptant, 54.

CHEMIN DE FER D'ORLÉANS

La commission du réseau d'Orléans a l'honneur d'informer le public que raison de l'affluence des voyageurs et par dérogation exceptionnelle aux dispositions de l'avis en date du 1er octobre 1917, le poids des bagages admis dans tous les trains au départ de la gare de Paris-Quai d'Orsay sera limité à 30 kilos par voyageur à partir du 15 mars jusqu'à nouvel avis.

En outre le public est averti qu'à défaut de place dans les trains directs les bagages seront, pendant la même période, acheminés par les trains omnibus de voyageurs ou les trains de messageries.

SOCIÉTÉ D'ABATTOIRS & ENTREPRISES FRIGORIFIQUES

SUBSCRIPTION D'ACTIONS NOUVELLES de Fr. 250, émises au pair.

Délai de Souscription : du 15 au 31 Mars 1918.

La Société procède à l'émission au pair de 36.000 actions nouvelles de Fr. 250, portant jouissance du 1er Janvier 1918, libérées du quart, soit Fr. 62 50 à la souscription, le solde du capital devant être versé sur appel du Conseil d'Administration.

18.000 de ces actions sont réservées par préférence aux actionnaires actuels, au prorata des titres possédés par eux. Toutes mesures utiles ont été prises pour sauvegarder les droits des actionnaires mobilisés, prisonniers ou résidant en pays envahis, qui ne pourraient, de ce fait, exercer effectivement leur droit.

Les souscriptions de personnes autres que les actionnaires sont admises et seront servies dans l'ordre de leur réception et dans la limite des titres disponibles après exercice du droit des actionnaires.

On souscrit sans frais à la BANQUE de L'UNION PARISIENNE, 7, Rue Chateaubert, et 14, Rue Le Peletier.

Les Souscripteurs devront verser Fr. 62,50 par action souscrite.

Les formalités prescrites pour les émissions de valeurs mobilières ont été observées. — Notice publiée au Bulletin des Annonces Légales Obligatoires de 15 Mars 1918.

CONSTIPATION

En se Couchant Un seul GRAIN de la SOURCE MIRATON

EFFET CERTAIN AU RÉVEIL 3 francs la boîte (impôts compris). Toutes Pharmacies ou franco contre mandat-poste de 3 francs à Etablissements MIRATON, à CHATEL-GUYON.

Se bien poudrer est un art Vous y serez vite experte, Madame, en vous servant de la Poudre de Riz de Luzy

adhérente, fine, parfumée, parfaite en un mot, qui affine et embellit les plus jolis minois.

Dans tous les Grands Magasins et maisons bien assorties 8 nuances - 3 tailles de boîte : 1 fr. 25, 2 fr. 75, 5 frs. Gros : 44, rue des Mathurins - PARIS.

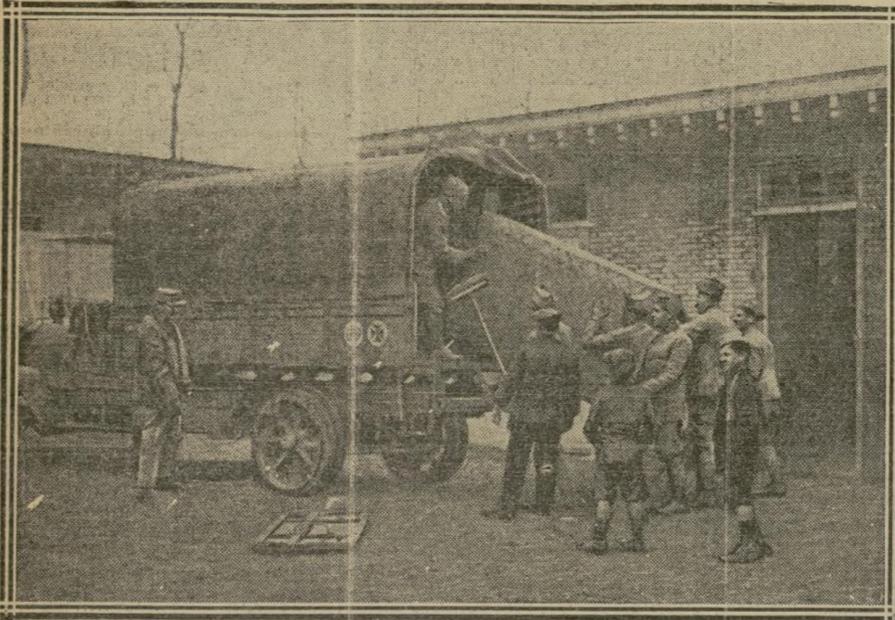
Ayantamier de Madrid

Chez **MERCIER FRÈRES** TOUJOURS 100, faubourg Saint-Antoine, PARIS les plus élégants mobiliers ANTIQUITÉS

EXCELSIOR

Chez **MERCIER FRÈRES** TOUJOURS 100, faubourg Saint-Antoine, PARIS les plus élégants mobiliers ANTIQUITÉS

L'AMÉNAGEMENT DES FAMILLES DE LA COURNEUVE AU CHAMP DE COURSES DE SAINT-DENIS



L'ARRIVÉE AU Paddock d'une « VOITURE » DE DÉMÈNAGEMENT

Dans toute la région proche de La Courneuve, les habitants, à la suite de l'explosion, se sont trouvés sans abri. Des mesures ont été prises immédiatement afin de pourvoir le mieux possible au plus pressé. C'est ainsi, notamment, que des familles dont la maison



DÉJÀ INSTALLÉS. LES NOUVEAUX LOCATAIRES FONT LA CUISINE DEHORS

était détruite furent transportées avec un mobilier rudimentaire dans les boxes du paddock, au champ de courses de Saint-Denis, lequel devait être inauguré au moment de la déclaration de guerre. Nos photos d'aménagement ont été prises hier après-midi.

PETITES ANNONCES

Réception des ordres au guichet et par correspondance 11, boulevard des Italiens (2^e)

La ligne se compose de 36 lettres ou signes

DEMANDES D'EMPLOI 1 fr. la ligne

Homme de lett. public, connu, caporal décoré, de l'ass. 89, dem. collaborateur et place dans journal quotidien. Hés. réf. Cap. J. Paul Blandin, hôp. coll. V. E., Neuilly-sur-Marne.

On dem. garçon de bureau. S'adresser Le Mout, 4, rue Duméril (13^e).

Bonne cuisinière dem. pl. bon. réf. 3 ans, 7 ans, 18 mois. Ecrire Mlle Anne, 43, rue Washington.

Ménage commerçant, pâtisseries, frappé par décret. M. dem. gérance hôtel, commerces alimentation ou autres. Conditions et refs. Textide, 43, rue Rodier.

Tous emplois nouveaux exigent une comptabilité bien tenue : exécution à forfait de toute compt. industr. commerc. société, par un spécialiste qualifié. Secret professionnel. Charmey, 3, rue Jacquemont.

OFFRES D'EMPLOI 1 fr. 50 la ligne

Dames bon. tenue, s. connaiss. spéc. p. représ. facile, 15 à 30 fr. p. jour, 17, aven. Trudaine.

Pour créer chez soi affaires par correspondance. Ecrire : Service 3 à E. Gabriel, Evreux (Eure).

Repérés, 2 sexes visitant clientèle bourgeoise dem. pour placement facile pouvant rapporter 20 fr. par jour. — Docks, 1, rue Clapeyron, Paris.

On dem. pers. sérieuse, excellentes référ., pour habiller, garder et entretenir, d'avril à milieu mai, pavillon dans grande banlieue Paris. Ecrire d'abord R. Castelnaux, 29, boulevard des Italiens.

SUGGESTIONS, TESTAMENTS 2 fr. 50 la ligne

Avocat spécialiste, 4, square Maubeuge, Paris.

LEÇONS 1 fr. 50 la ligne

LEÇONS DE DICTION, 15, rue Victor-Massé.

LEÇONS DE PIANO. — Mlle S. Faure (élève de Prix de Rome). — Ecrire 5, rue André-Gill, Paris.

Jolie ayant B. S. des répétitions pr. j. enfants. Chanchat, 19, Bd Strasbourg, Boulogne-s.-Seine.

Angl. 30 ans désire échanger conversation avec personne française. Ashley, 55, rue Lafayette.

Prof. retraité dem. leçons. Baudouin, 59, r. Fondary.

Leçons dactylo grat. Loc. machines, 25 fr. p. mois. L. Sadr. (matin) Wibaux, 1, pl. des Fêtes, Cléchy.

COURS, INSTITUTIONS 2 fr. 50 la ligne

Leçons pratiques de Sténo, Dactylo, Comptabilité, Commerce, Langues, etc. Leçons sur place, le jour ou le soir et par correspond. Ecole PIGIER, 53, r. de Rivoli, Bd Poissonnière, 19, et r. de Rennes, 147.

POUR DEVENIR PARFAIT PIANISTE ... COURS SINAT DE PIANO par correspond. suppr. l'étude mécan. la rempl. par un travail intell. qui économ. 6^e ann. d'études, enseig. en qq. leçons plus que des années d'études.

COURS SINAT D'HARMONIE, explique tout, fait tout comprendre. Prépa au profess., diplômés. Violon, chant, solf. Demander tr. inter. programme gratuit et fee. L.-R. SINAT, 6, carref. Odéon, Paris.

SITUATION lucrative, indépendante et active pour S. les deux sexes par l'Ecole Technique Supérieure de Représentation, 38 bis, Chaussée-d'Antin, Paris, fondée par des industriels. Cours - oraux et par correspondance. — Brochure gratis.

HOTELS Paris

HOTEL MIRABEAU, 8, rue de la Paix (Opéra). Restaurant très recherché.

HOTEL ROBLIN, 6, rue Chauveau-Lagarde (Madeleine). — Ouvert en 1916.

SOINS HYGIÉNIQUES
Les remarquables qualités **détersives et antiseptiques** qui ont valu au **Coaltar Saponiné Le Beuf** son admission dans les **Hôpitaux de Paris**, en font, en outre, un produit de choix pour la **Toilette des Dames**.
Se méfier des imitations qui sont **succès à fait nature**.
DANS LES PHARMACIES

HOTEL CRILLON, PLACE DE LA CONCORDE.

APPARTEMENTS MEUBLES 1 fr. 50 la ligne

On cherche gentille chambre meublée. Ecrire tous détails et prix à Ashley, 55, rue Lafayette.

Grand et petit appart. meub. à louer : gaz, élect., tél. 97, avenue de Versailles (16^e). Atelier d'artiste meublé à louer, gaz, 97, avenue de Versailles (16^e).

Monsieur sérieux dem. pour avril chambre meublée et confortable dans famille, centre, environs Madeleine ou Opéra.

Chambre meublée, 100 fr. par mois, 8, r. Ct-Rivière.

PENSIONS DE FAMILLE 1 fr. 50 la ligne

Dans belle propriété Côte d'Azur, retraités et rentiers peuvent s'assurer soins dévoués et vie de famille (pension ou vignes). — EDOUARD LECOQ, Juan-les-Pins (Alpes-Maritimes).

Pension dans luxueuse villa avec parc près Paris ; confort moderne, prix modéré. — S'adresser Union, 38 bis, Chaussée-d'Antin.

LOCATIONS 1 fr. 50 la ligne

A louer maison meublée à Crécy-Courvé (Dure-et-Loir) : 8 pièces, écuries, remise, jardin. — Mme Manzoni, 15, rue Violet, Paris.

Maison totalité p. hôtel gare Nord, libre, 32 chambres. Loyer 3.000 fr. Dessis, 8, rue Ct-Rivière.

VENTE ET ACHAT DE PROPRIÉTÉS 2 fr. la ligne

Conflans-Sainte-Honorine, 1/2 h. St-Lazare (tél. 21). Bluth, propr. Occas. rare. 1.000^e terrain à bâtir, 1 fr. 50 le m. pay. 300 cpl. resté à volonté. Propr. immédiat. Aucune obligation. Placem. tout repos.

Forêts, coupes imp. à vend. Colani, 5, r. Dante, Nice.

Courbevoie. A vendre p. industrie terrain de 2.760 mètres par 20 m. de façade sur 2 rues, à prox. 3 ares dont 2 de marchand. Facil. S'ad. L. Barbier, archit., 70, r. du Centre, La Garenne-Colombes.

Achat forêts. — Depray, 14, rue Daubigny.

Jolie villa moderne 3 min. gare banlieue P.-L.-M. à vendre. Buchillot, 10, r. Vivienne, Paris.

Bord de mer, 4 kil. Concarneau (Finistère), à vend. manoir et vastes communs d' 8 hect. part. état, ferme 15 hect., le tout d'un seul tenant, très boisé et form. presqu'île, plage sable fin dans propriété. — Blüette, à Kermingham, Concarneau.

J'envoie franco liste de 2.500 propriétés à vendre ou à louer. — Boisselot, 55, rue du Rocher.

A faire exceptionn. A vend. beau domaine 100 hect. plein rapport, grande culture, grand élevage, grands bâtiments, proximité gdes villes Midi. Détails Mme Assémat, 197, Faubg-Saint-Martin, Paris (10^e).

Vende herbes et cat. — Ch. Lot, Granville.

FLURS ET PLANTES 1 fr. 50 la ligne

Spécialité de plantes vivaces pour la fleur à couper : 25 belles variétés, 12 francs franco gare. Pascal, Saint-Genis-Laval (Rhône).

L'HIVER Le plus puissant médicament. **MORUBILINE** an Gouttes concentrées et filtrées. Convalescents, Anémies, Toussures Bronchitiques, Tuberculeux, etc.

1/2 flacon 3^e. Flacon 6 fr. franco poste. Notice gratis. PHARMACIE DU PRINTEMPS, 3, r. Joubert, Paris et toutes Pharmacies.



Daniers oignons, anémones, arums, gladiolis, giroflées, etc. E. Lecoq, prop. Juan-les-Pins (A.-M.).

ALIMENTATION 2 fr. la ligne

SAVON 72 %, 3 fr. 60 non silicaté, à 2 fr. 60

HUILE d'olive, 5 fr. 50 le litre, de table à 4 fr. 80 contre mandat, 2 % d'escompte. Echantillon 1 fr. Ecr. J. Freissinier-Dominguez, Salon (B.-du-Rhône).

Pruneaux d'Agén, 5 k. 19 fr. Bouzat, Gourdon (Lot).

Dignes 1^{er} chx, 24 fr. Lérida extra, 25 10 ker. fco

1^{er} dom. c.remb. Compt. Aliment., 3, r. Etienne-Marcel.

Pour prisonniers de guerre, soldats du front, œufs frais stérilisés, 0,20 cent., 14, rue Saint-Lazare.

OCCASIONS 2 fr. la ligne

A vendre 18 doubles portes capitonnées avec leurs ferrures, en très bon état. — Ecrire M. Segond, 20, rue d'Enghien, Paris.

STANDARD S.I.T. batterie centrale intégrale à 100 directions, 2 postes d'opératrices avec postes et sonneries, en bon état de fonctionnement, à vendre. Pour visiter, s'adresser 20, rue Auboin, Cléchy.

Je désire acheter machine à écrire, neuve ou d'occ. Ecr. tous détails à Ashley, 55, r. Lafayette.

Dés. acheter livres tous genres, très langues, pour grande bibliothèque. Ashley, 55, rue Lafayette.

Complet jaquette, état neuf, taille 44, valr 300 fr., à 100 fr. March. s'abst. Clémence, 4, r. Rennequin.

DRAP DELBEUF au détail. — Boitier, Elbeuf.

Achats or, le gramme 2,80 ; pièces 3,40 ; platine 17 fr. ; argent 13 c. ; bijoux, pier. fines prix fort. Envoyer ou écrire Rougeau, 206, Bd Pereire, Paris.

Canapé très bon état, couvert soie brochée jaune. Visible le matin. — Hagerman, 11, rue Robert-Fleury, Paris (13^e).

Pier. à brig. extra 5 m/m 1. 15 fr. le cent fco mandat-poste. Goutrand, 24, r. Trois-Rois, Marseille.

A vendre appliques électric. for forgé pour servir comme plafonnier, appliq. murales ou autres lampes portatives nickel, à coulisse sur tige support. S'adr. Conderre, 30, r. Berteaux-Dumas, Neuilly-s.-S.

Cartes postales, papeterie, couteillerie, parfumerie, maroquinerie, articles de Paris, fumeries, piles, lampes, ampoules, stylos, etc. — Tarif gratis. — Benazet, 4, rue de la Reynie, Paris.

Diamons. N'attendez pas laissez et taisez sur luxe. Bons pianos neufs et occ. orlins et autom. à enlever. Gebhardt, 1, r. Madame (6^e). Métro SL-Solpice.

Occas. Cause stnie, Mme Malinère, 114, Bd Strasbourg, Boulogne-sur-Seine, vend 5.000 fr. fonds cours coupe, patrons, très ach. Bénét, an. 4.000.

Jachète pianos, même en mauvais état. Ecrire G. Vassier, 164, avenue de Versailles, Paris. Urgent.

CHIENS 2 fr. 50 la ligne

Chien éléveur pl. loufous nains min. et blancs, issus Ch. charp. ; bomb. prix. Chiots rares, beige et noir pur. miniatures. — Mlle Longson, Lisieux.

Policiers, Fox, Loulou, Péquinois, Brabant, Scotch. I. Chénal National, 6, imp. Sureaux, St-Maurice. Tél. 1.

On demande Cocker mâle de race, 4 mois environ. Delft, 1, rue des Ecluses-Saint-Martin.

Griffons bruxellois à v. Poupaert, 29, rue du Mail.

Alsace dressés. Mâle gris loup 1 an, 200 fr. Chienne noir feu, 2 ans 1/2, 190 fr. Frère, 44, r. Voite, Paris.

ETABLISSEMENT D'ÉLEVAGE MARETTE, ouvert tous les jours, à 7 min. du Métro Vincennes, 131, Bd Hôtel-Ville, Noireuil (S.), téléphone 255. Centaine chiens policiers des races ; chiens guerre et fox ratiers. Chiens luxe nains ; prix avantageux. Expéditions tous pays. Garantis. English spoken.

Superbe St-Bernard, 18 mois, gardien sérieux, 800 francs. — Yver, Auray (Morbihan).

Chiens luxe nains. Mme Lamy, 44 bis, r. Voite, Paris.

Pension pour chiens ; prix modéré. — Gauthier, 27, route de Choisy, à Ivry (Seine).

AUTOMOBILES 2 fr. 50 la ligne

Auto. luxe et gros camions à vendre ou louer. Achat compt., 6, r. Raspail, Levallois (16^e-18^e-25).

A vendre 3 autos 2 châssis 1914, 10, Bd Courcelles.

Auto de particuliers toutes marques, 15, av. de la Révite, Neuilly (Seine). Téléph. Vagram 09-58.

CAPITAUX 2 fr. 50 la ligne

Coupeur modéliste hom. t. cap. et act. n. mob. renoncerais en relat. avec capitaliste ou fabricant de vêt. Ecrire Bureau Central 187.

On dem. associé en commandite de 10 à 50.000 fr. p^r cinéma, affaire sér. Voir Roux, Kinograph, 31, rue Saint-Antoine, 2 à 5 heures, 1^{er} étage.

FONDS DE COMMERCE 2 fr. la ligne

A p. divorce, joll comm. aliment. Gdes facil. à acheter sér. Rien d'agences. Baulaine, 75, r. Vaugrard.

Librairie av. poste auxillaire, cab. tél. Net 8.000 fr. L' av. 6.000 fr. comptant. Dessis, 8, r. Ct-Rivière.

DIVERS 2 fr. 50 la ligne

I. A DESTINÉE DE L'ÊTRE HUMAIN. ... LA VÉRITÉ ET LA PRÉFÈRE, deux ... brochés franco, 50 centimes. ... Normal Institut, 23, rue de Rivoli, Paris. ... BEAUTE, secret de famille, reven. à 3 fr. p. mois. M^{me} LASMARTRES, 28, rue Vauquelin, Paris (5^e).

Emplois, commerces, industries, propriétés, autos. Envoi gratis « Journal d'Annonces », Nantes.

On dem. une chèvre adulte et une chevrette soignée. Mlle Maigret, Les Troèmes, Arcachon.

GRAPHOLOGIE 2 fr. 50 la ligne

CHARACTÈRE, aptitudes, etc., par l'écriture : 3 fr. Rien de la chiromancie. 2 heures à 7 heures.

TISANE BONNARD DÉLICIEUSE LAXATIVE DÉPURATIVE PURGATIVE 0,90 la boîte toutes Pharmacies.

ASTHME REMÈDE EFFICACE ESPIC Cigarettes au Poudre 1^{re} Phlé. — Exportation 1^{re} ESPIC 107 boulevard de la Chapelle

BELLE JARDINIÈRE

2, Rue du Pont-Neuf - PARIS

VÊTEMENTS ENFANTS, JEUNES GENS, FILLETTES

LES MEILLEURS TISSUS LA MEILLEURE COUPE LE MEILLEUR MARCHÉ

Envoi franco du Catalogue et d'Echantillons sur demande.

AGENCES : PARIS, 1, Place de Cléchy ; LYON, MARSEILLE BORDEAUX, NANTES, NANCY, ANGERS.

tous les jours, dimanches et fêtes, ou écrire. Mme Lasmarres, 28, rue Vauquelin, Paris (5^e).

VILLEGIATURES

La Côte d'Azur

BEAULIEU-S.-MER. L'Hôtel Métropole ouvert. Vaste parc. Bd M...

MENTON Gd Hôtel ASTORIA et Restaurants le plus récent. M^{re} sll. Eau co...

MONTÉ-CARLO Bristol Majestic. Condo mine. Face mer. 2 m. Casin...

NICE RIVIERA-PALACE

Séjour idéal. — Parc de 30.000 mètres. Service d'autobus entre l'Hôtel et le Casino.

NICE HOTEL NEGRESCO

Promenade des Anglais. Ouvert dep. le 1^{er} novembre

NICE « LA COTE D'AZUR et les Alpes Françaises » publie chaque semaine la Liste officielle des Étrangers. L'Office de la Côte d'Azur renseigne sur villas, pensions, hôtels et sur toute la Riviera. — Reçoit les abonnements pour Excelsior

La Montagne

TROUVILLE-SUR-MER HOTEL DU HELDER

place du Casino, face à la mer. Ouverture à Pâques. Recommandé aux familles. — L'Hôtel est chauffé

La Montagne

VERNET-LES-BAINS Etablissement thermal ouvert toute l'année. Eaux sulfureuses HOTEL DU PORTUGAL. Villas. SENEGRÉ, adm...

La Cure de Printemps

Voici le Printemps, et tout le monde sait qu'à cette époque de l'année le Sang, ce grand dispensateur de la santé, a tendance à s'échauffer et à amener les plus graves désordres dans l'organisme.

Il est donc indispensable de veiller à la bonne Circulation du Sang qui doit vivifier tous les organes sans les congestionner.

L'expérience a suffisamment prouvé que la

JOUVENCE de l'Abbé SOURY

uniquement composée de plantes, dont les principes actifs ont été extraits par un procédé spécial, est le meilleur Régulateur de la Circulation du Sang, qui soit connu.

Tout le monde fait maintenant la cure de Printemps avec la JOUVENCE de l'Abbé SOURY qui guérit les Troubles de la Circulation du Sang, les Maladies de l'Estomac, de l'Intestin et des Nerfs, les Migraines, les Névralgies ; toutes les Maladies intérieures de la Femme, les Accidents du RETOUR D'ÂGE, les Chaleurs, Vapeurs, Étourdissements, Congestions, etc.

Une cure de six semaines, c'est bien peu de chose, quand on songe aux différents maux que l'on évitera grâce à cette sage précaution.

La JOUVENCE de l'Abbé SOURY, dans toutes les Pharmacies, se trouve à 4 fr. 25 ; franco gare 4 fr. 85. Les 4 flacons franco gare contre mandat-poste 17 francs adressé à Pharmacie Mag. DUMONTIER, à Rouen.

(Ajouter 6 fr. 50 par flacon pour l'impôt)

Bien exiger la Véritable JOUVENCE de l'Abbé SOURY avec la signature Mag. DUMONTIER (Notice contenant renseignements gratuits)

Le gérant : VICTOR LAUVERGAT. Imprimerie, 19, rue Cadet, Paris. — Volu...

SAUVEZ VOS CHEVEUX Par le PETROLE HAHN

En Vente dans le monde Entier. F. VIBERT, Fabricant, LYON

Ayuntamiento de Madrid